

# Grand Site de France

# Cap d'Erquy - Cap Fréhel



**Fiches actions**

Label Grand Site de France • 2026-2033



## Fiches actions

# Guide de lecture



CONTEXTE  
& ENJEUX

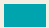





OBJECTIFS  
DE L'ACTION

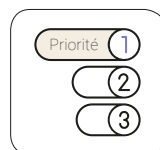


DESCRIPTION  
DE L'ACTION

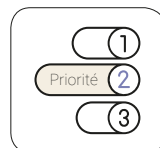
## Orientations Stratégiques

-  **Orientation stratégique 1**
-  **Orientation stratégique 2**
-  **Orientation stratégique 3**
-  **Axe transversal**

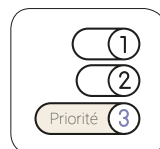
## Ordres de priorité



Action à enjeu fort, structurante et indispensable à lancer de manière prioritaire pour garantir la réussite du projet du label.



Action qui permet d'atteindre l'objectif à 8 ans formulé dans le plan d'action.



Action qui permet de contribuer de manière qualitative à l'objectif à 8 ans formulé, qui apporte une plus-value au projet Grand Site de France

## Type d'action



Action **I**dentique au projet du premier label



**N**ouvelle action

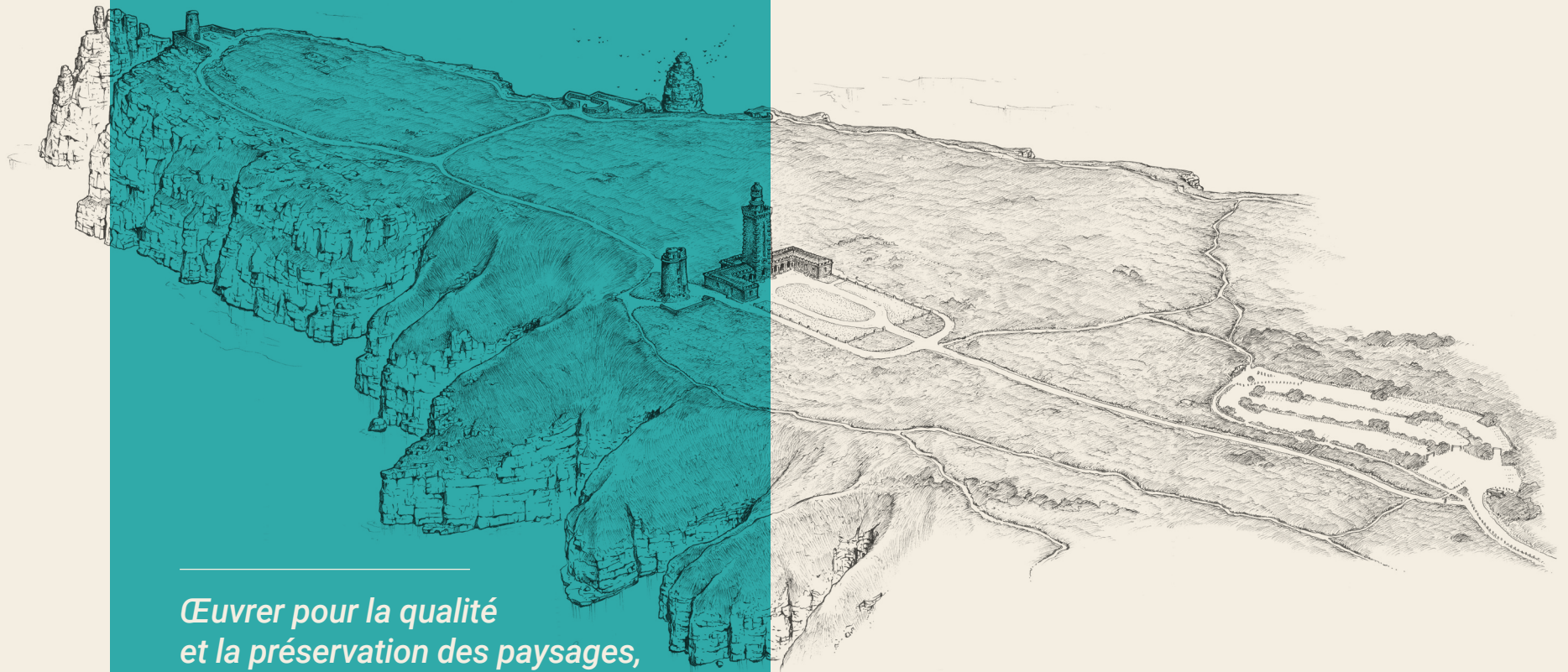


Action **R**reformulée

Chaque action, liée au plan de paysage, est estampillée :



# Orientation Stratégique 1



---

*Œuvrer pour la qualité  
et la préservation des paysages,  
un bon état de conservation  
de la biodiversité  
et du patrimoine bâti*

---

*La pointe du Cap Fréhel.  
Crédit : Alain Freytet*

## Action 1

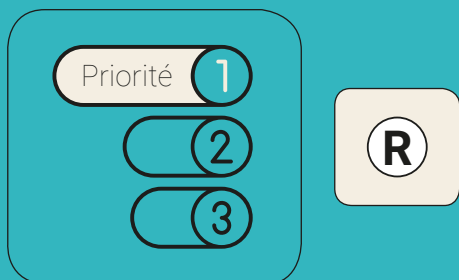
# Préserver, maintenir la qualité des paysages des sites classés

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages,  
un bon état de conservation de la biodiversité  
et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

Une requalification des sites classés a été réalisée dans les années 2000, notamment pendant l'OGS. La requalification de la pointe du Cap Fréhel a été une action majeure pour l'obtention du premier label.

Aujourd'hui, la préservation et le maintien de la qualité des paysages des sites classés passent par une veille et un entretien continu des aménagements. De plus, la gestion conservatoire des milieux naturels (action 8) participe au maintien des grands paysages ouverts majestueux des Cap d'Erquy et Cap Fréhel. La médiation sur le terrain (lien avec l'action 24) contribuera également à la qualité paysagère des caps. Le respect par les visiteurs des recommandations telles que rester sur les sentiers balisés pour ne pas créer de sentiers sauvages, ne pas construire de cairns, ou ne pas jeter de déchets, contribuera à ne pas dégrader les paysages remarquables.

Sur le parking du Cap Fréhel, de nouveaux aménagements devront être prévus pour améliorer l'accueil des visiteurs. Une requalification paysagère du camping municipal de Plévenon, situé en plein cœur du site classé est également en cours de réflexion

Les projets d'amélioration de la mobilité douce se situent également en site classé. Le Cap Fréhel est de plus en plus fréquenté par les cyclistes. Aussi, la création d'une liaison de la Vélomaritime (EV4) visant à atteindre le Fort la latte de manière sécurisée est un autre aménagement en projet (lien avec l'action 20). est un autre aménagement situé en Site classé, en cours d'études (lien avec l'action 20). Il s'agira de concevoir un traitement paysager harmonisé et en cohérence avec celui de l'autre liaison de l'EuroVelo située à l'ouest du Cap Fréhel créée en 2018.

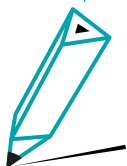


## Objectifs de l'action

- Maintenir la qualité paysagère des sites classés par l'entretien de façon continue des infrastructures liées à l'accueil du public.
- Intégrer au paysage tous les futurs projets d'aménagements, dans un souci de sobriété et d'harmonie avec les infrastructures déjà en place.

## Description de l'action

- **Veiller et entretenir des infrastructures** : restaurer en continu l'assiette des sentiers, garantir le bon état des clôtures, des monofils, des ganivelles, des barrières, chicanes, etc. et de la signalétique.
- **Gérer les déchets**, entretenir ou améliorer les services (poubelles, sanitaires).
- **Mettre en place de nouveaux aménagements pour l'accueil des visiteurs** :
  - Sur le parking du Cap Fréhel : envisager des aménagements pour le confort des agents (abri, ...), l'accueil des cyclistes (casiers à sacoches,...), améliorer la signalétique.
  - Au camping municipal de Plévenon : restaurer les sanitaires, améliorer l'aménagement paysager avec le remplacement des résineux par des essences de feuillus indigènes.
  - Créer une nouvelle liaison de la Vélomaritime pour atteindre le Fort la Latte (lien avec l'action 21).



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

**Rôle du SMGSCECF** : accompagnement technique et scientifique, ingénierie de projet

**Maîtres d'ouvrage** : Département des Côtes-d'Armor, Commune de Plévenon, Conservatoire du Littoral, propriétaires privés

**Partenaires** : DREAL, DDTM, ABF, Commune d'Erquy, EPCIs

## • Financeurs potentiels

Région, Département des Côtes-d'Armor, Commune de Plévenon, Conservatoire du littoral, propriétaires privés, DREAL, SMGSCECF (fonctionnement)

## • Budget estimé

Temps agents des maîtres d'ouvrage et du SMGSCECF

Coûts de gestion (cf. action 8)

Aménagements sur le site classé du Cap Fréhel estimés à 350 000 euros (amélioration de l'accueil au parking du cap ; amélioration paysagère du camping municipal)

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
x		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Veille et entretien de la qualité paysagère : nombre d'actions en faveur des paysages sur les sites classés ; évaluation des paysages à partir des indicateurs des OPPs tous les 4 ans
- Projet d'amélioration de l'accueil du public au parking du Cap Fréhel : procédures d'autorisation engagées avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2026
- Amélioration paysagère du camping municipal de Plévenon : permis d'aménager accordé avant fin 2026, travaux en 2027



## Action 2

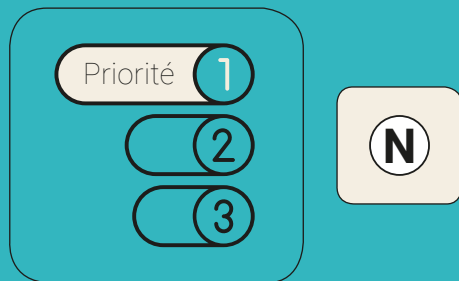
# Améliorer la qualité paysagère du Grand Site en s'appuyant sur le plan de paysage

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

Le plan de paysage, réalisé de 2022 à 2024, est articulé autour de trois objectifs de qualité paysagère :

- **Renforcer le lien terre-mer entre le littoral et les paysages agricoles** : considérer les actions en faveur du paysage sur l'ensemble des unités paysagères du Grand Site et mettre un accent sur les paysages agricoles et la biodiversité des vallons.
- **Maîtriser le développement urbain et valoriser les paysages du quotidien** : éviter la banalisation des paysages urbains, valoriser les trames urbaines particulières, participer à la désartificialisation des sols en redonnant une place à la nature dans les espaces urbains.
- **Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public** : améliorer les mobilités douces et réorganiser les parkings touristiques, ...

Toutes les actions cartographiables ont été localisées sur une carte sur l'ensemble du périmètre d'étude du plan de paysage.



## Objectifs de l'action

Améliorer la qualité paysagère du Grand Site en portant les efforts sur les secteurs à forts enjeux (hors sites classés) et en déployant le plan de paysage.

## Description de l'action

Poursuivre le travail engagé par les différents maîtres d'ouvrage, sur les sites sur lesquels la démarche paysagère est déjà en cours.

SITES	MAÎTRES D'OUVRAGE (MO)/PILOTE (P)	PROJET	ACTIONS EN COURS OU À RÉALISER	BUDGET ESTIMÉ	LIEN ACTION
Station balnéaire de Caroual (Erquy) <i>Site pilote du plan de paysage</i>	Commune d'Erquy (MO/P)	Requalification de la partie est suite à la mise en place des câbles d'atterrage du champ éolien offshore	Travaux en cours sur la partie est (Cf. plan)	1,5 millions €	
	Commune d'Erquy (MO/P) et promoteur	Création d'un centre de prévention pour les maladies cardio-respiratoires dans l'ancienne colonie de vacances de la ville de Saint-Brieuc	Domaine à acquérir Requalifications paysagère et architecturale en cours de conception	non connu	15
	Commune d'Erquy (MO/P)	Création d'un tiers lieu dans l'ancienne colonie de vacances de la FOL	Conception du projet en cours	non connu	15
	Commune d'Erquy (MO/P) et SMGSCECF	Mise en œuvre du schéma d'intentions paysagères du plan de paysage	Lancer les projets de requalification des continuités piétonnes et cyclables Gérer le vallon et son débouché dont la mise en valeur des abords du viaduc Lancer actions pour respecter trame urbaine	Non estimé	20
Boulevard de la mer (Erquy)	Commune d'Erquy (MO/P)	Requalification paysagère de la zone piétonne et des stationnements	Avant-projet réalisé	Environ 7 millions €	
Port d'Erquy	Département des Côtes-d'Armor (MO/P)	Requalification des cheminements, des zones de stationnements et des infrastructures du port	Permis d'aménager en cours d'instruction	Environ 1,8 millions €	
ZAE des Jeannettes (Erquy) <i>Site pilote du plan de paysage</i>	SMGSCECF (Pilote) Pas de MO identifiés	Requalification paysagère sur les parcelles publiques et prescriptions sur les parcelles privées	Avant-projet sur parcelles publiques en cours Travail à lancer avec les acteurs socio-économiques pour un cahier de prescription paysagère et architecturale	2 à 4 millions € en fonction des besoins d'acquisitions	
Marais de l'Islet (Plurien)	SMGSCECF (pilote)	Requalification paysagère d'une parcelle aux abords du marais et continuités des voies douces	Avant-projet définitif réalisé Recherche de financements en cours Maîtrise d'œuvre à lancer	Environ 150 000 €	
Port à la Duc (Fréhel) <i>Site pilote du plan de paysage</i>	Commune de Fréhel (MO/P)	Requalification de l'entrée du Grand Site en lien avec la création d'un arrêt de bus	Travaux en cours	122 600 €	
Baie de la Fresnaye (Fréhel, Pléboulle, Matignon)	SMGSCECF (pilote)	Mise en œuvre du Schéma d'intentions paysagères			
Carrières de Fréhel <i>Site pilote du plan de paysage</i>	SMGSCECF (pilote)	Requalification paysagère des anciennes carrières	Schéma d'intentions paysagères (SIP) réalisé dans le cadre du plan de paysage Travail partenarial en cours pour la mise en œuvre du SIP		20



## 1. La continuité du sentier du littoral de la Roche Jaune à la Pointe de Caroual

### GR34

- Tracé existant
- Diverticule à créer ?

### Requalification de la promenade sur mer

- Requalification de la promenade sur mer

### Points de vue



Points de vue

## 2. La continuité confortable de la vélomaritime

### Vélomaritime

- Tracé existant conservé
- Proposition de modification
- Diverticule

### Zones de ralentissement

- Routes
- Zones de ralentissement
- Traversées à sécuriser

## 3. La gestion de la biodiversité du fond de vallon de Cavé

### Gestion des cours abords de cours d'eau

- Création d'une ripisylve
- Fond de vallon humide à gérer (semi-ouvert)

### Continuités des chemins

- Chemin le long du ruisseau de Cavé

## 4. La gestion de la biodiversité du coteau de Caroual

### Continuités écologiques

- Landes
- Boissements
- Dunes

## 5. La préservation du patrimoine du viaduc de Caroual

- Viaduc de Caroual

## 6. La trame urbaine de la station balnéaire

- Édifices singuliers

### Poches de stationnement

- Existantes à requalifier
- Potentielles
- Stationnement linéaire

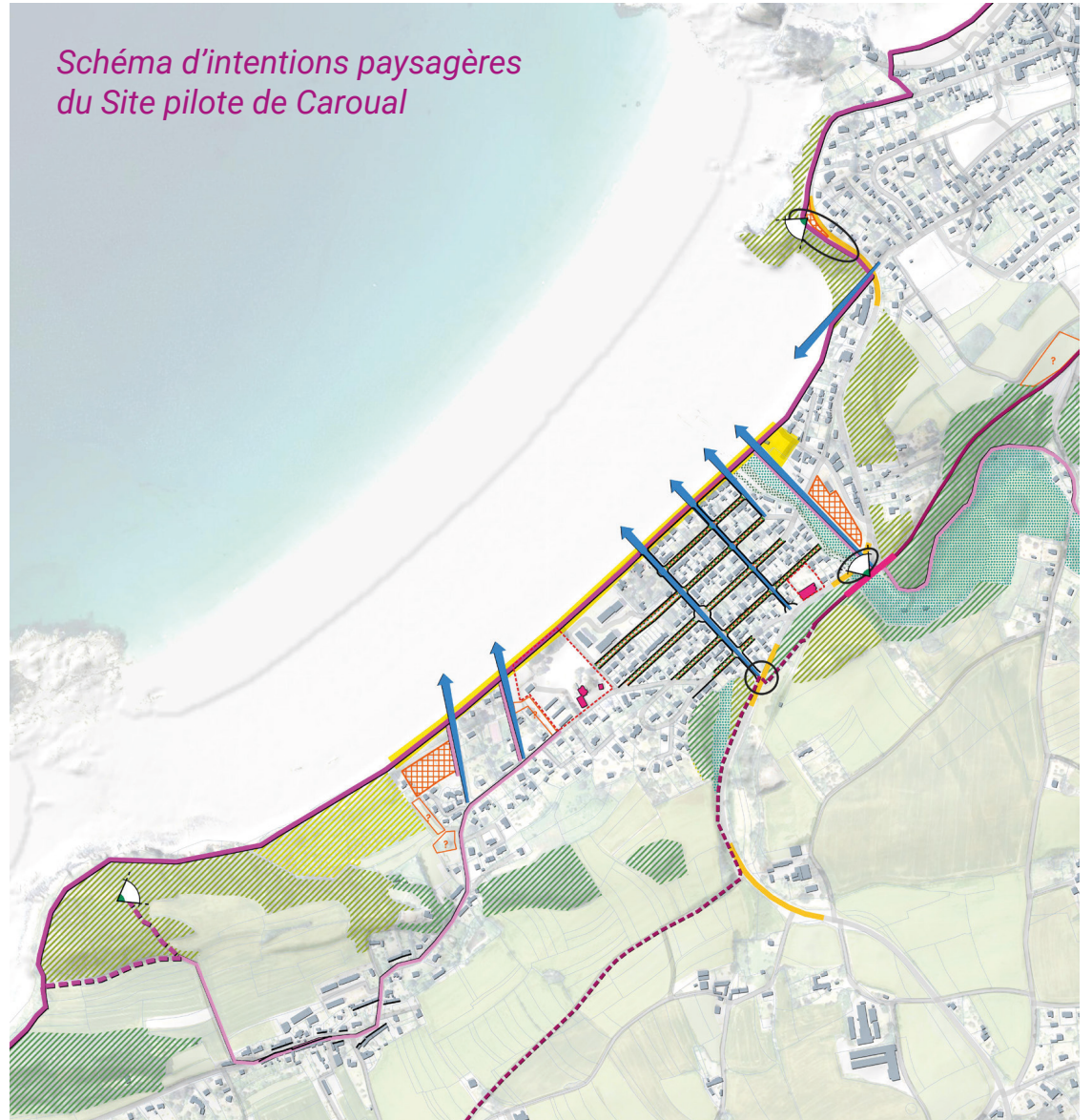
### Trame urbaine

- Trame urbaine
- Dégagement des perspectives
- Rues plantées d'alignements

## 7. Le devenir des friches urbaines

- Friches urbaines

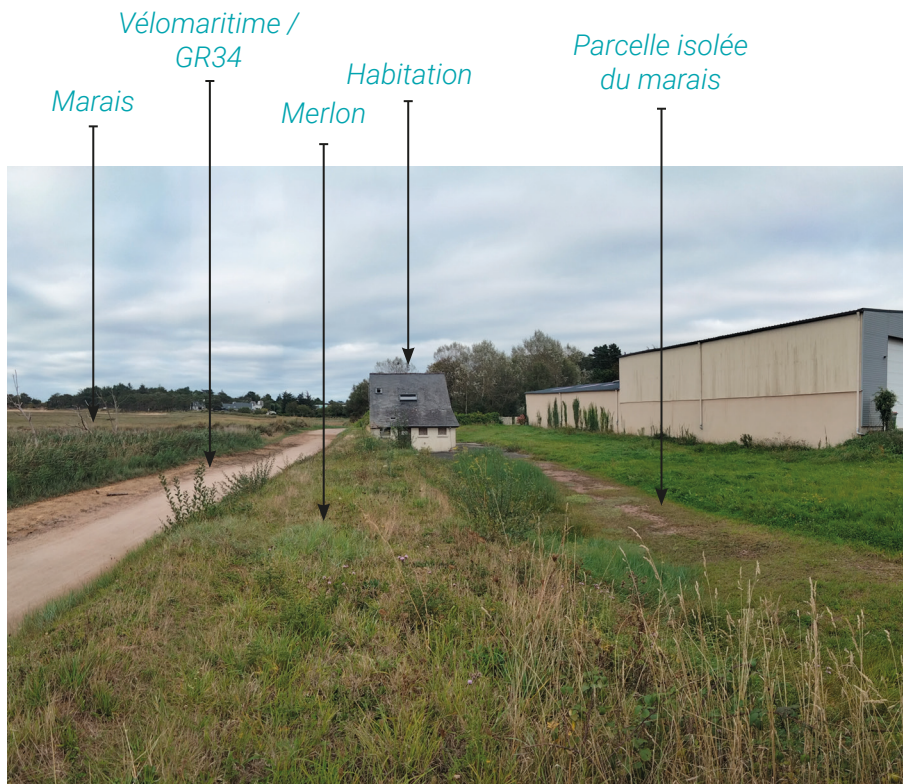
## Schéma d'intentions paysagères du Site pilote de Caroual



Plan de paysage du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel • Sites pilotes • Octobre 2024 • Agence Folléa-Gautier + HB Études et conseils

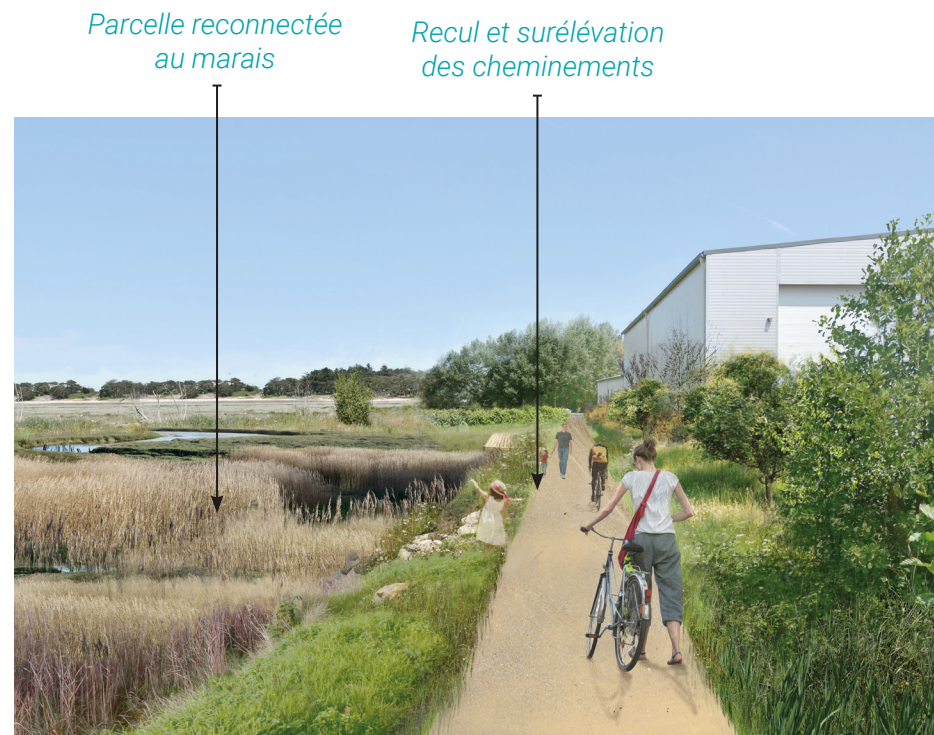
Sources : Agence Folléa Gautier, SMGSCECF

*Requalification paysagère et renaturation  
d'une parcelle au droit du marais de l'Islet  
et continuités des voies douces*



*L'habitation et son garage seront détruits, les voies de circulation imperméabilisées seront décroûtées. Le merlon qui ceinture le terrain côté marais édifié pour protéger les bâtiments lors des marées de grands coefficients, sera effacé afin de permettre au marais, milieu naturel d'origine, de réinvestir la parcelle.*

*Sources du photomontage :  
SMGSCECF, C. Giron (SMGSCECF)*



*La Vélomaritime et le GR34, seuls aménagements persistants, seront reculés et surélevés pour éviter leur inondation récurrente lors des marées hautes. La parcelle sera reconnectée au marais.*

Requalification de l'entrée du Grand Site de France de Port à la Duc (Fréhel) en lien avec la création d'un arrêt de bus et d'un abribus



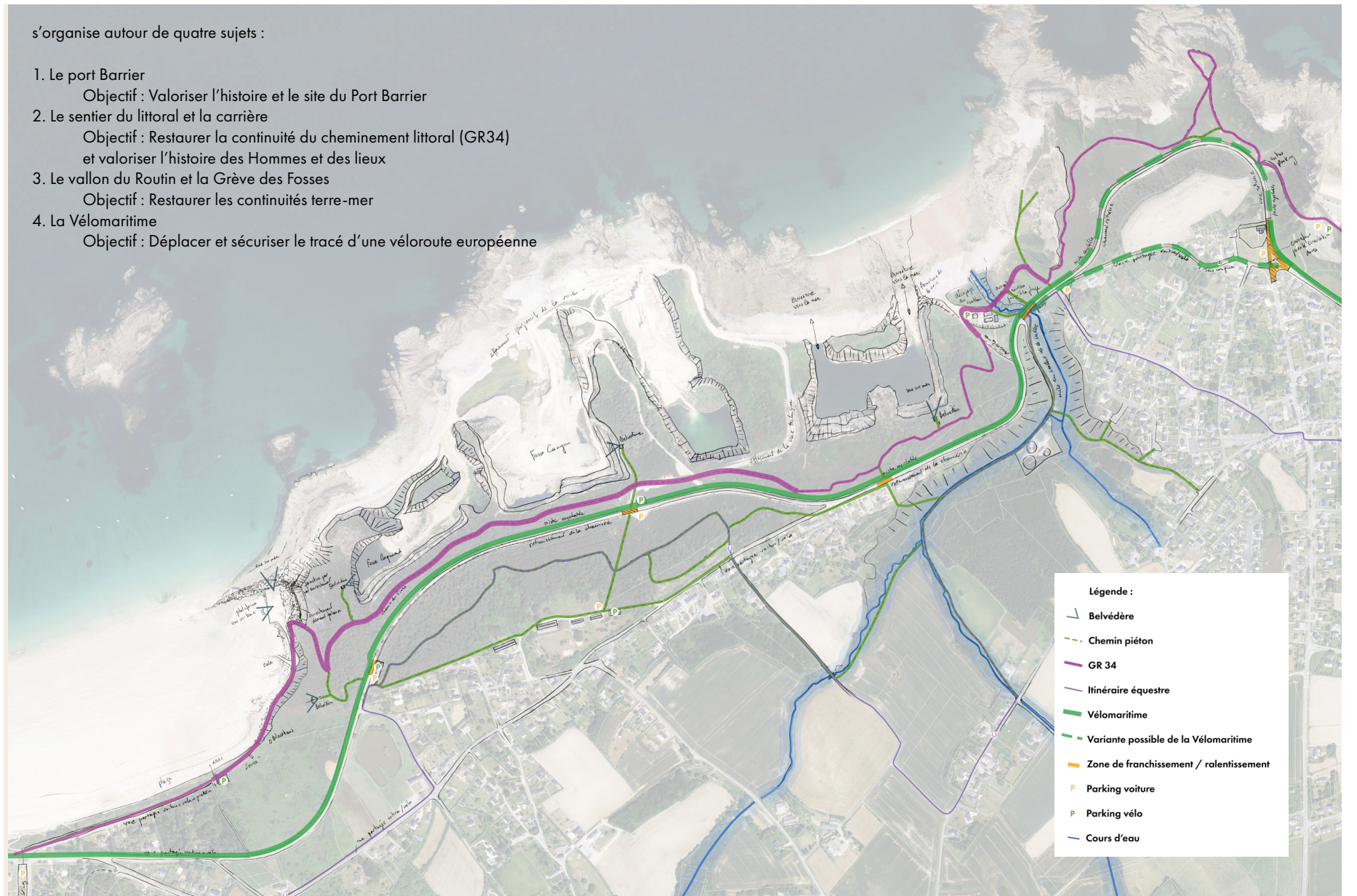
Source : photomontage C. Giron (SMGSCECF)



## Schéma d'intentions paysagères des carrières de Fréhel

s'organise autour de quatre sujets :

1. Le port Barrier  
Objectif : Valoriser l'histoire et le site du Port Barrier
2. Le sentier du littoral et la carrière  
Objectif : Restaurer la continuité du cheminement littoral (GR34)  
et valoriser l'histoire des Hommes et des lieux
3. Le vallon du Routin et la Grève des Fosses  
Objectif : Restaurer les continuités terre-mer
4. La Vélomaritime  
Objectif : Déplacer et sécuriser le tracé d'une véloroute européenne

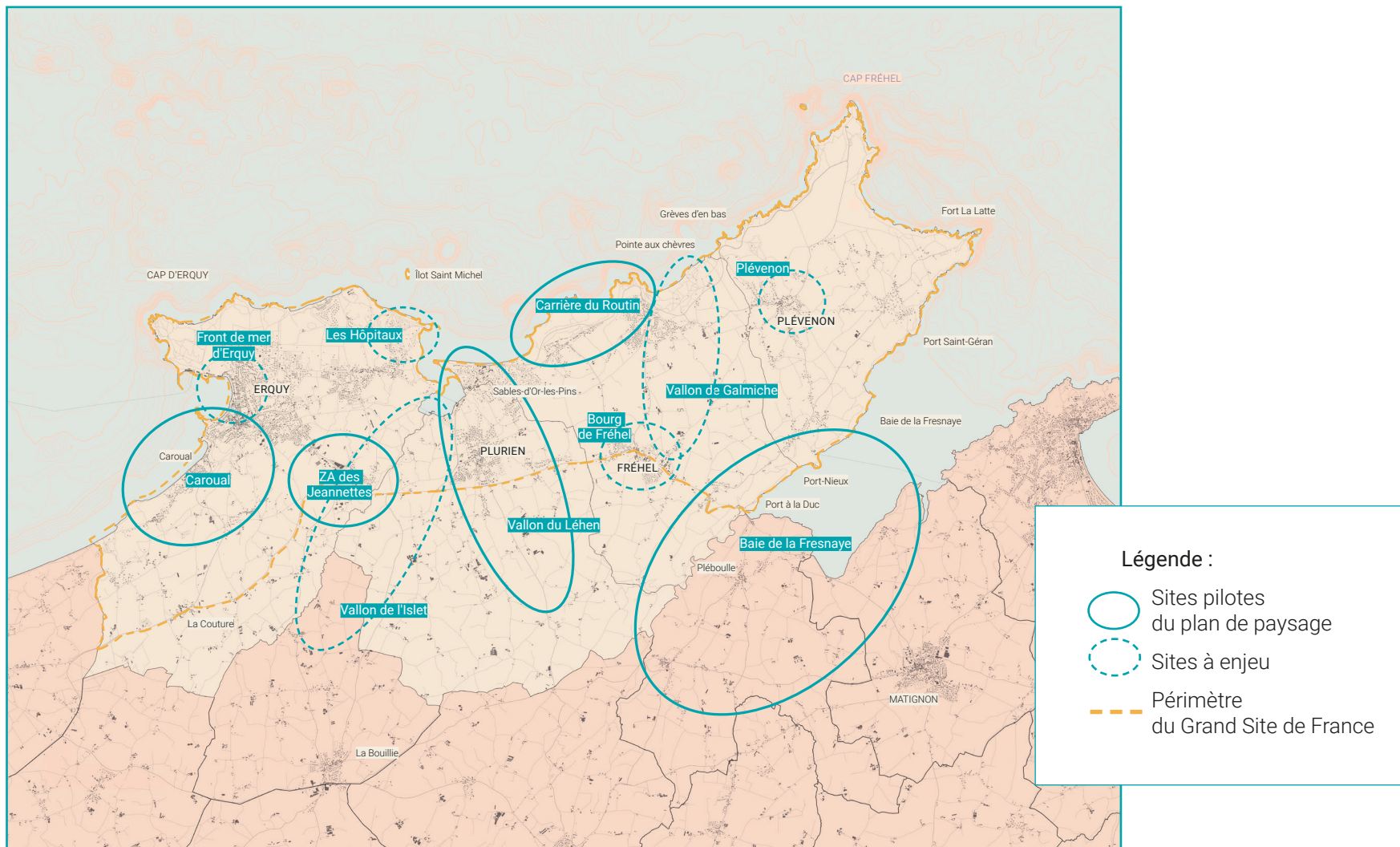


### Légende :

- Belvédère
- Chemin piéton
- GR 34
- Itinéraire équestre
- Vélomaritime
- Variante possible de la Vélomaritime
- Zone de franchissement / ralentissement
- Parking voiture
- Parking vélo
- Cours d'eau

## Description de l'action (suite)

Lancer la démarche paysagère sur les autres secteurs à enjeux avec les partenaires (Cf. carte ci-dessous).



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement technique et scientifique, ingénierie de projet, recherche de financements, pilote sur les études

Maîtres d'ouvrage : Département des Côtes-d'Armor, Communes, EPCIs

Partenaires : services de l'État, associations locales, acteurs socio-économiques, habitants,...

### • Financeurs potentiels

Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, Communes, État, Région, veille sur les appels à projets et subventions, SMGSCECF (fonctionnement)

### • Budget estimé

Budget estimé des projets en cours : voir tableau ci-dessus.

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de sites prioritaires traités
- Nombre de projets mis en place
- Évaluation des paysages à partir des indicateurs des OPPs tous les 4 ans et du suivi de l'urbanisation



Centre bourg de Plévenon à valoriser.



Silhouette du bourg de Plévenon à préserver.



## Action 3

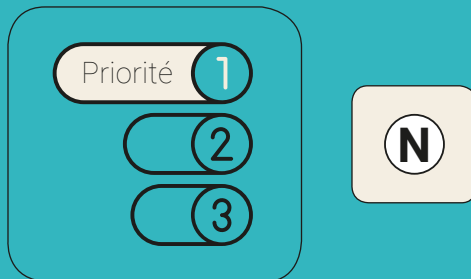
# Animer le plan de paysage

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

L'animation du plan de paysage se décline en deux volets :

- L'organisation du déploiement du plan de paysage en lien avec ses partenaires.
- L'implication du grand public.

Tout le long du processus de réalisation du plan de paysage, des instances de pilotage et de suivi ont été mises en œuvre à travers :

- un comité de pilotage composé d'élus et d'administrations ;
- un comité technique composé de techniciens, de collectivités et d'associations ;
- une équipe projet dédiée au plan de paysage composée du Syndicat mixte, de la DREAL, du Département des Côtes-d'Armor, et du CAUE.

Le plan de paysage est éminemment un projet transversal et doit se tenir dans la durée avec les bonnes personnes et/ou structures à chaque projet. Une dynamique au service du déploiement des actions du plan de paysage doit être poursuivie en réunissant de manière régulière les instances mises en place.

Une acculturation collective engagée dans le cadre de la phase d'étude doit être poursuivie en définissant un programme de sensibilisation destiné à faire rayonner le paysage dans les pratiques professionnelles en direction des élus, et au sein des différents services des collectivités (communes, EPCIs, Département).

Au-delà des acteurs des collectivités, des acteurs clefs ont été identifiés comme parties prenantes du plan de paysage : les acteurs socio-économiques (du tourisme, de la pêche, de l'agriculture, de la conchyliculture, des entreprises des zones d'activités, ...) ; les gestionnaires de l'eau ; le secteur associatif (association de protection des patrimoines, association d'habitants, de randonneurs, ...) ; et le secteur de la médiation (éducation à l'environnement, offices de tourisme). Pour tous les projets, il s'agira d'associer dès les phases de réflexion et de conception les bons acteurs autour de la table.

Pour une appropriation optimale du label et de ses projets, le plan de paysage doit être élargi aux usagers au-delà des élus, techniciens et professionnels. Sensibiliser, mobiliser et associer les citoyens adultes et enfants, est un objectif vers lequel tendre dans le déploiement du plan de paysage.

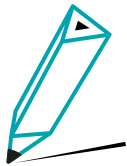


## Objectifs de l'action

- Renforcer l'appropriation du plan de paysage par l'ensemble des acteurs locaux.
- Conforter le plan de paysage en tant qu'outil d'(a)ménagement du Grand Site.

## Description de l'action

- Organiser et animer les instances du plan de paysage de manière annuelle : COPIL/COTECH, groupes de travail et équipe projet.
- Travailler avec les collectivités pour l'intégration de la cartographie dans les bases de données SIG des territoires.
- Organiser des réunions publiques pour informer l'état d'avancement du plan de paysage.
- Organiser des animations/événements sur le paysage une fois par an et poursuivre les actions d'éducation à l'environnement sur le thème du paysage.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : Pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : DREAL, DDTM et autres services de l'Etat, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, CAUE, chambre d'agriculture, acteurs socio-économiques, habitants

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF, DREAL

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

Outils d'animation sur la période du label : 10 000 €

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de réunions avec les partenaires et les acteurs locaux
- Nombre de participants et de structures

## Action 4

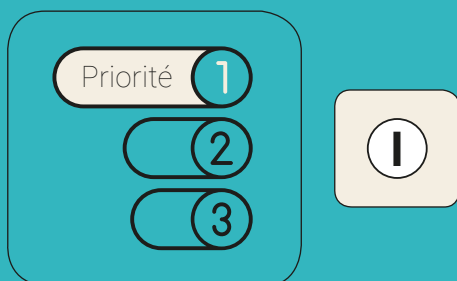
# Agir sur la publicité

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

Agir sur la publicité, c'est préserver le paysage de pollutions visuelles et participer à la qualité du cadre de vie. Les paysages ordinaires, ceux des entrées de ville, des zones artisanales... souffrent parfois de l'usage à outrance de panneaux publicitaires.

Sur le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel, un gros travail de régulation de la publicité avait été fait lors de la rédaction de ce guide. Néanmoins, sur certains secteurs l'affichage publicitaire pourrait être davantage régulé tout en permettant aux acteurs économiques locaux de bénéficier d'outils pour se signaler et faire connaître leurs activités. Le schéma de la signalétique prendra notamment en compte ces besoins.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la police de la publicité a été décentralisée au profit des communes et des EPCIs à qui il incombe d'assurer cette nouvelle compétence. A l'appui du guide pratique sur la publicité extérieure édité par le Ministère de l'écologie, une actualisation du guide du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel sera réalisée. Les règles principales de mise en place d'une publicité pourront également être rappelées dans le schéma de la signalétique. En plus des actions de sensibilisation et de respect de la réglementation des communes, le Grand Site pourra réaliser une veille régulière et accompagner les collectivités si l'une d'entre elles souhaite mettre en place un Règlement Local de Publicité (RLP).



## Objectifs de l'action

- Empêcher la pollution visuelle par la publicité sur le Grand Site.
- Faire respecter la réglementation en matière de publicité.

## Description de l'action

- Veiller au respect de la réglementation : chaque année, le Syndicat mixte réalisera une veille sur le Grand Site et fournira aux communes un rapport d'observation.
- Sensibiliser les acteurs économiques sur la réglementation (Communes).
- Travailler avec les acteurs économiques pour une meilleure visibilité de leurs activités en respectant la réglementation (en lien avec l'action 20).
- Faire respecter la réglementation (Communes) : demandes de retrait des panneaux, etc.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : veille et accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Communes

Partenaires : DDTM, DREAL, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, acteurs socio-économiques, CAUE

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, Communes

### • Budget estimé

Temps agents MO + SMGSCECF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de remontées d'informations auprès des communes / au moins une fois par an
- Nombre d'actions des communes

## Action 5

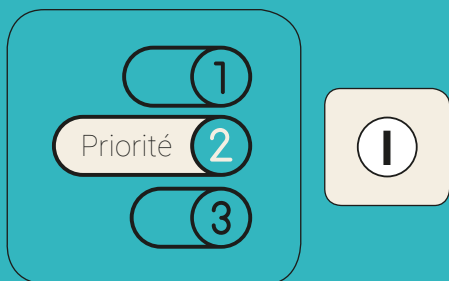
# Engager une réflexion sur l'opportunité de classer la baie de la Fresnaye

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

La baie de la Fresnaye, site paysager exceptionnel, fait partie de la liste du Ministère de l'écologie, des sites prioritaires à classer. Cette action, déjà inscrite dans le projet du premier label, est reconduite sur la période 2026-2033. Avant de lancer une étude pour le classement, une concertation avec l'ensemble des parties prenantes sera portée par les services de l'État afin de statuer sur l'opportunité de classer ce site.

Des réflexions sur l'amélioration paysagère de ce site ont été menées dans le cadre du plan de paysage, en tant que site pilote. Le schéma d'intentions paysagères a porté sur la gestion de la fréquentation avec une nouvelle réflexion sur les cheminements et une valorisation des nombreux points d'intérêts patrimoniaux en arrière de la baie. La situation géographique du bourg de Pléboulle situé sur l'arête entre les deux vallées, du Frémur et du Rat, en fait un lieu de départ de randonnées propice vers la baie ou en arrière-littoral. Une autre intention est de valoriser l'ancien cheminement du petit train des côtes du Nord avec une proposition de modification du tracé de la Vélomaritime et la réflexion sur le devenir du viaduc de Port Nieux.

Le hameau de Port à la Duc, en fond de baie, et l'entrée du Grand Site (côté Fréhel), ont fait l'objet d'une réflexion plus approfondie sur la requalification des aménagements afin qu'ils soient compatibles avec l'esprit des lieux et la politique de sobriété des Grands Sites de France (lien avec l'action 2).



## Objectifs de l'action

- Protéger le paysage de la Baie de la Fresnaye.
- Partager avec les acteurs locaux le projet de classement de la baie de la Fresnaye.

## Description de l'action

- Mener une concertation locale pour le classement de la baie de la Fresnaye.
- Lancer une étude pour le classement et les procédures en fonction des résultats de la concertation.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : DREAL

Partenaires : Collectivités du territoire, acteurs socio-économiques, DDTM, CAUE, ABF, habitants, associations locales

### • Financeurs potentiels

État

### • Budget estimé

À définir

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de réunions et de participants avant 2030
- Procédure de classement en cours avant la fin de la période du label (en fonction des résultats de la concertation)

## Action 6

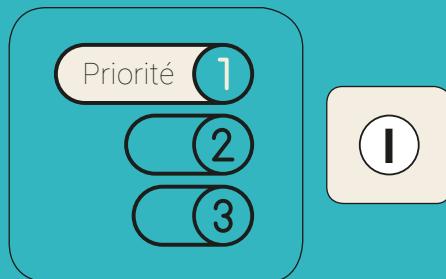
# Poursuivre et développer l'Observatoire Photographique des paysages (OPP) en lien avec les dynamiques actuelles

### Orientation Stratégique 1

*Cœuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

Un Observatoire Photographique des Paysages (OPP) est en place depuis 2017 sur le territoire. Aux 99 points de vue initialement définis se sont progressivement ajoutés plusieurs observatoires annexes dédiés au suivi spécifique de certains sites « en mouvement », à l'instar de l'effacement d'un polder (marais de l'Islet à Plurien) ou de l'aménagement du front de mer (plage de Caroual à Erquy). Diverses actions ont par ailleurs été conduites par le Grand Site pour valoriser l'OPP auprès des habitants (concours photos, expositions). Dans un contexte de forte mutations environnementales, il est essentiel de pérenniser cet outil et de l'enrichir, tant en termes de contenu que d'usages.

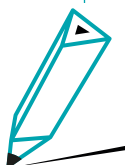


## Objectifs de l'action

- Suivre l'évolution des paysages du Grand Site.
- Identifier les facteurs de transformation du territoire au regard des enjeux contemporains (changement climatiques, urbanisation etc.).
- Appuyer et évaluer les actions d'aménagement et de gestion
- Sensibiliser aux questions paysagères et favoriser le lien au territoire.

## Description de l'action

- **Actualiser l'OPP général et les OPP annexes existant.**
  - Effectuer régulièrement les prises de vue des séries selon les pas de temps définis.
- **Créer de nouveaux points de vue.**
  - Suivre de nouveaux sites en mouvement.
  - Intégrer de nouvelles thématiques.
- **Valoriser la démarche auprès et avec les habitants.**
  - Créer de nouveaux outils de médiation et événements dédiés à la mise en lumière des changements observés (expositions, supports numériques, carnets de paysage).
  - Organiser des temps réflexifs, ludiques, artistiques et de partage autour des séries photographiques.
  - Lancer un volet OPP participatif (observatoire citoyen, collecte de vues anciennes ou contemporaines incluant l'iconographie artistique).
- **Entretenir les partenariats techniques et scientifiques.**
  - Participer au COPIL des OPP bretons et collaborer avec l'OEB sur des axes de recherche thématiques tels que le changement climatique ou les énergies renouvelables par exemple.
  - Croiser les séries photos avec des données complémentaires (cartographies, données de fréquentation, études écologiques) dans le cadre d'études ciblées.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maître d'ouvrage : SMGSCECF

**Partenaires :** OEB, Syndicat mixte de la baie de Saint-Brieuc, CAUE, habitants, associations locales (ex : club photo), établissements scolaires, structures d'éducation à l'environnement, artistes, centres de recherche

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Intégration annuelle de l'observatoire sur la plateforme PopBreizh
- Nombre d'OPPs satellites créés
- Nombre d'actions de valorisation menées et taux de participation

## Action 7

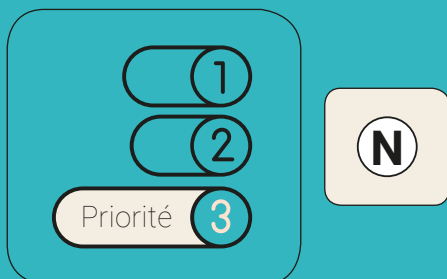
# Suivre l'évolution de l'urbanisation et l'artificialisation des sols

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Préserver, améliorer les paysages et suivre leur évolution*



## CONTEXTE & ENJEUX

L'emprise artificialisée et bâtie sur le Grand Site de France, bien que relativement maîtrisée à ce jour, s'est étendue de manière progressive au cours des dernières décennies, notamment en périphérie des bourgs, le long des axes de desserte ou dans les zones côtières attractives. Ces évolutions représentent une pression majeure sur les paysages, la biodiversité, les continuités écologiques et les ressources naturelles.

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel souhaite mieux appréhender ces dynamiques en recueillant, auprès des organismes concernés, des données objectives et régulièrement mises à jour à l'échelle des quatre communes.

Cette connaissance actualisée contribuera à éclairer les choix d'aménagement du territoire portés par les collectivités locales, en cohérence avec les ambitions du label Grand Site de France, c'est-à-dire préserver les spécificités paysagères et maîtriser l'évolution des espaces remarquables.

Cette volonté rejoint par ailleurs les obligations nationales de sobriété foncière qui imposent une meilleure connaissance et un meilleur pilotage de l'occupation des sols à toutes les échelles de planification.

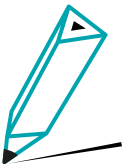


## Objectifs de l'action

- Disposer d'états des lieux actualisés pour suivre les tendances d'urbanisation et les dynamiques paysagères dans le temps.
- Identifier les zones à enjeux ou sous pression foncière.
- Alimenter les réflexions des collectivités sur les documents d'urbanisme (SCOTs, PLU(i)).

## Description de l'action

- Identifier les partenaires techniques et les différentes données existantes
- Étudier et définir, avec les partenaires et collectivités concernés, les modalités d'exploitation des données utiles – partage, collecte, intégration aux bases de données du SMGSFCESF, suivis périodiques, échelles d'analyses, etc.
- Valoriser et partager les résultats - publication de suivis, cartes d'évolution, synthèses thématiques ou sectorielles, intégration dans le dialogue territorial et les documents d'urbanisme (SCOTs, PLU(i), chartes,...).



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Communes, EPCIs, CAUE, services de l'État (DDTM, DREAL, CEREMA)

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Éditer un rapport bisannuel à partir des données collectées

## Action 8

# Gérer les espaces naturels en s'appuyant sur les documents stratégiques de gestion

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Protéger et gérer les espaces naturels littoraux*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Les espaces naturels gérés sont quasiment tous localisés sur la bande littorale, protégés par les sites classés et le site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Les enjeux de conservation majeurs de la biodiversité sont :

- les habitats terrestres : les landes, les dunes, et les boisements d'intérêt communautaire.
- les habitats marins : les herbiers de zostères, les bancs de maërl, les prés salés...
- les espèces animales : les oiseaux marins nicheurs, l'Azuré des Mouillères, les chiroptères, la Fauvette pichou,
- les espèces végétales : Cirse acaule, Prêle rameuse, Héliantheme nummulaire, Ophrys funèbre, Séséli annuel...



## Objectifs de l'action

- Gérer les espaces naturels afin de maintenir ou de restaurer le patrimoine naturel en s'appuyant sur les plans de gestion des différents sites.
- Partager et valider les objectifs de gestion et le plan d'actions au sein de comités de gestion.

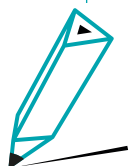
## Description de l'action

Les gestionnaires des espaces naturels disposent ou non de documents stratégiques pour mieux gérer les espaces naturels. Il s'agit de :

- Déployer les actions inscrites dans les plans de gestion et le DOCOB Natura 2000.
- Réviser les plans de gestion lorsqu'ils sont arrivés à échéance.
- Rédiger des plans de gestion sur les sites qui n'en disposent pas.

Les gestionnaires, les plans de gestion et le DOCOB

PROPRIÉTAIRE/ GESTIONNAIRE	MAÎTRES D'OUVRAGE	RÔLE DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE	DOCUMENTS STRATÉGIQUES	BUDGET ESTIMÉ
Département des Côtes-d'Armor	Département des Côtes-d'Armor	Accompagnement technique et scientifique	Plans de gestion de ENS : fosse Eyrand, landes de Beaumont, pointe de la Houssaye, flèche dunaire de Sable-d'Or-les-Pins, dunes de Saint- Michel, Vallée du Moulin de la Mer À réviser : le Cap d'Erquy	80% entretien des aménagements / 20% gestion. A définir selon actions
Commune de Plévenon	Commune de Plévenon		Plan de gestion forestier du Cap d'Erquy	
Conservatoire du littoral			Plan de gestion du Cap Fréhel (en cours de finalisation)	Contrat N2000 Ecopaturage 2025 - 2029 (120000 euros) + temps agents Commune + investissement acquisition de matériels (20 000 €) + temps agents SMGSCECF
Commune de Fréhel	Commune de Fréhel		Plans de gestion forestier	Temps agents SMGSCECF + temps agents (1,5 ETP) Commune A définir en fonction des actions
	Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, Communes	Pilote d'actions de lutte contre les EEE / Accompagnement technique et scientifique	Plan de lutte contre les EEE	A définir par maître d'ouvrage Temps agents MO
	SMGSCECF, OFB	Pilote et animateur	DOCOB	Temps agents SMGSCECF A définir par mesures



## Description de l'action (suite)

Les actions principales de gestion de ces espaces naturels sont les suivantes :

- Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire par le pâturage, la fauche ou le brûlage dirigé (Cap Fréhel), le roulage/broyage des fougères aigles, des coupes de bois, etc.
- Maintien d'une gestion favorable des boisements patrimoniaux.
- Mise en place d'une gestion de moindre impact pour les herbiers de zostères.
- Maîtrise et organisation de la fréquentation par la gestion des aménagements permettant d'éviter les piétinements (mise en défends), la limitation des véhicules à moteur et du dérangement, etc.
- Limitation du développement des EEE et des résineux allochtones par diverses actions de lutte et de sensibilisation.
- Maintien/restauration des conditions d'accueil favorables aux populations de chiroptères par la protection et la gestion des gîtes d'hivernage et de reproduction, la sensibilisation et la préservation d'arbres et de haies permettant le maintien du cycle biologique des chiroptères.
- Sensibilisation aux bonnes pratiques.
- Faire respecter / mettre en place une réglementation adaptée pour la préservation de la biodiversité.

### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement technique et scientifique

Maîtres d'ouvrage : gestionnaires et propriétaires des espaces naturels

Les partenaires sont identifiés dans chaque document de gestion.

### • Financeurs potentiels

Communes, Département des Côtes-d'Armor, Conservatoire du littoral, Etat, Région/Europe, SMGSCECF

### • Budget estimé

Cf. tableau ci-dessus

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

Les indicateurs sont définis dans chaque plan de gestion



## Action 9

# Animer le site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Protéger et gérer les espaces naturels littoraux*

Priorité 1

2

3

I



## CONTEXTE & ENJEUX

Depuis 2000, le Syndicat mixte, par délégation de l'État, est opérateur du site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Depuis la révision du DOCOB en 2023, l'animation est réalisée en collaboration avec l'OFB pour la partie marine et littorale. Il s'agit d'animer les mesures inscrites au DOCOB. Au sein du Syndicat mixte, deux animateurs Natura 2000 ont en charge l'animation du site, l'un à 70% de son temps de travail, le deuxième à 60%.

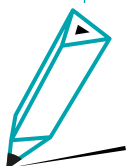


## Objectifs de l'action

- Mettre en œuvre les mesures du DOCOB.
- Favoriser le partenariat avec les propriétaires et gestionnaires du site Natura 2000.

## Description de l'action

- Accompagner les porteurs de projets pour mettre en œuvre les actions du DOCOB et favoriser les actions de gestion et de sensibilisation pour le maintien des espèces et Habitats Natura 2000.
- Veiller sur les atteintes au patrimoine naturel.
- Réaliser le suivi des évaluations d'incidences.
- Mettre à jour le Formulaire Standard de Données (FSD).
- Gérer des données informatiques (SIG, BDD).
- Organiser des réunions nécessaires à la gouvernance et à l'animation du site.
- Produire des bilans annuels de gestion et d'animation.
- Concevoir et mettre à jour le tableau de bord des indicateurs de suivi et d'évaluation.
- Participer aux réseaux d'acteurs de la gestion des espaces naturels et des milieux marins.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, OFB

Partenaires : Propriétaires, gestionnaires d'espaces naturels, services de l'État, Services de la Région Bretagne, Communes, EPCIs

## • Financeurs potentiels

Région, État, Europe (DEDER)

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF + temps agents OFB

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Taux de réalisation des actions
- Temps affecté à l'action cohérent par rapport au financement demandé

## Action 10

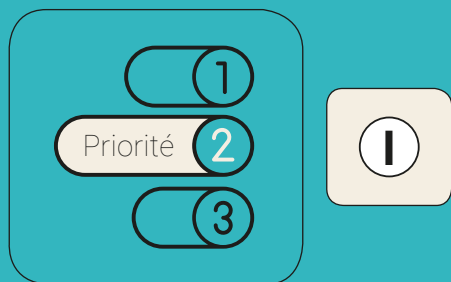
# Poursuivre la stratégie foncière du Département des Côtes-d'Armor, du Conservatoire du littoral et des communes visant à protéger les paysages et les espaces naturels

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Protéger et gérer les espaces naturels littoraux*



## CONTEXTE & ENJEUX

La maîtrise foncière est un outil efficace et essentiel pour la préservation de la biodiversité et des paysages.

Le Département poursuit sa politique d'acquisition sur le Cap d'Erquy et alentours et sur le versant ouest de la baie de la Fresnaye avec l'extension de sa zone de préemption sur ce secteur.

Pour la nouvelle période, le Département projette également d'étendre sa zone de préemption sur la commune de Plurien.

Le bilan du premier label a montré une politique d'acquisition dynamique sur le pourtour de la baie de la Fresnaye par le Conservatoire du littoral. Dans la suite de la mise en place des nouveaux périmètres d'intervention au niveau du Frémur sur les communes de Pléboulle, Plurien et Hénanbihen, le Conservatoire du littoral va poursuivre sa stratégie d'acquisition sur le bassin versant de la baie de la Fresnaye. Côté ouest du Grand Site, la commune de Fréhel a récemment validé un périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur les falaises côtières de Fréhel, dont les anciennes carrières. Ce projet d'acquisition pourra garantir une gestion conservatoire souhaitée sur le site et mettre en œuvre les intentions paysagères du plan de paysage (lien avec l'action 2).

Les communes ont également une démarche proactive pour acquérir des espaces naturels. La commune de Plévenon va poursuivre sa politique d'acquisition en arrière du Cap Fréhel. Sur la commune de Plurien, le vallon du Léhen (site pilote du plan de paysage) fait aussi l'objet d'acquisition de parcelles par la municipalité.

De par sa connaissance du terrain et son expertise, le Grand Site de France accompagne les collectivités et le Conservatoire du littoral sur les secteurs intéressants à acquérir et sur leur gestion.



## Objectifs de l'action

Préserver et restaurer les espaces naturels via l'acquisition foncière.

## Description de l'action

- Acquérir les parcelles situées en zone de préemption du Département ou en périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral lorsqu'elles sont mises en vente.
- Mettre en place des zones de préemption (Département des Côtes-d'Armor) et des périmètres d'intervention du Conservatoire du littoral.

### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Département des Côtes-d'Armor, Conservatoire du littoral, Communes, EPCIs

Partenaires : Communes

### • Financeurs potentiels

Département des Côtes-d'Armor, Conservatoire du littoral, Communes

### • Budget estimé

Temps agents des propriétaires fonciers et coûts d'acquisition selon les opportunités

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombres d'ha acquis
- Nombre d'ha mis en zone de préemption du Département ou en périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral

## Action 11

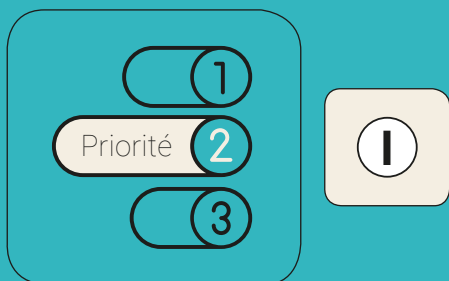
# Améliorer les connaissances et suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces faune et flore

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Protéger et gérer les espaces naturels littoraux*



## CONTEXTE & ENJEUX

L'amélioration des connaissances et le suivi de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces sont primordiaux pour comprendre l'évolution de la biodiversité et appréhender l'effet des mesures de gestion conservatoire mises en place. Ces actions d'études et de suivi sont menées ou portées par le Syndicat mixte mais également par des associations naturalistes et/ou des laboratoires de recherche et le Département. Elles sont précisées dans les documents de gestion des espaces naturels. L'amélioration des connaissances porte sur :

- l'évolution de l'état de conservation des habitats terrestres d'intérêt communautaire ;
- l'amélioration des connaissances sur les espèces et des habitats naturels remarquables et le suivi de leur état de conservation ;
- le suivi des espèces végétales exotiques envahissantes ;
- le suivi à la biodiversité des impacts liés au changement climatique (élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et un plan d'adaptation en lien avec la méthode Natur'Adapt, et un suivi des habitats et des espèces impactés, etc.) ;
- le suivi des impacts de la fréquentation sur la biodiversité.



## Objectifs de l'action

- Améliorer les connaissances du patrimoine naturel.
- Évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces.
- Évaluer les actions mises en place.

## Description de l'action

- Poursuivre les suivis annuels d'espèces à fort enjeux et espèces remarquables : oiseaux marins, Azuré des mouillères, l'Oseille des rochers, etc.
- Mettre à jour la cartographie des habitats Natura 2000 tous les 5 à 10 ans.
- Poursuivre ou mettre en place , avec les structures partenaires, des suivis permettant d'évaluer les actions de gestion conservatoire, les impacts liés au changement climatique ou à la fréquentation touristique (lien avec l'action 24).
- Porter un effort sur la connaissance de la dynamique des falaises littorales en partenariat avec le laboratoire de géoarchitecture (UBO).
- Poursuivre le suivi des EEE notamment des stations sur lesquelles des actions de lutte ont été réalisées.
- Poursuivre le travail en partenariat avec les associations naturalistes, les organismes de recherche ( e.g. : UBO, laboratoire Ecobio/Université Rennes 1) et les structures réseau (ABB, Groupe-ment d'intérêt scientifique oiseaux marins (GISOM), etc.).
- Poursuivre les recherches de financements.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

**Maîtres d'ouvrage** : SMGSCECF, Département des Côtes-d'Armor, OFB, Laboratoires de recherche, associations naturalistes

**Partenaires** : ABB, Bretagne Vivante, VivArmor Nature, GEOCA, UBO, laboratoire Ecobio/Université Rennes 1, etc.

## • Financeurs potentiels

Etat (DREAL, Fonds verts, etc.), SMGSCECF, Laboratoires de recherche, Région, OFB, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, fonds européens

## • Budget estimé

À définir en fonction des études et suivis

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Taux de réalisation des suivis et études / évolution des populations des espèces patrimoniales
- Mise à jour de la cartographie des habitats Natura 2000 réalisée avant 2030 / évolution de la superficie des habitats en bon état de conservation

## Action 12

# Restaurer et revaloriser les édifices remarquables

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti*

Priorité

1

2

3

I



## CONTEXTE & ENJEUX

De nombreux édifices remarquables structurent les paysages du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Certains d'entre eux, aujourd'hui hors d'usage, se dégradent faute de ressources allouées à leur entretien. Restaurer et revaloriser ces édifices emblématiques est un enjeu primordial pour pérenniser l'héritage historique et conserver l'identité du territoire.



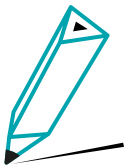
## Objectifs de l'action

- Restaurer les édifices remarquables dégradés (à minima sécuriser les plus endommagés).
- Dévoiler aux visiteurs l'entière richesse de ce bâti.
- Intégrer ces éléments dans les projets de développement territorial (aménagement des voies vertes ; requalification de l'offre de visites).

## Description de l'action

A minima, cinq chantiers sont prévus au cours du prochain label :

- **Achever la restauration de la Tour Vauban**, le plus ancien phare terrestre de Bretagne, et propriété du Conservatoire du littoral.
- **Restaurer le phare du Cap Fréhel** (réfection des toitures très dégradées et des huisseries et rétablissement de l'étanchéité du fût du phare).
- **Rénover le viaduc de Port Nieux**, selon l'un des différents scénarios en cours de réflexion : cristallisation de l'ouvrage (1), restauration en tant qu'œuvre (2) ou aménagement d'une continuité piétonne et cyclable sur les piles de pierre (3). Quel que soit le scénario choisi, les abords seront à minima sécurisés.
- **Restaurer l'ancienne mairie d'Erquy et l'actuelle mairie de Fréhel**, aux bâtis remarquables.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Communes, Conservatoire du littoral

Partenaires : ABF, DREAL, CAUE, DREAL, Département des Côtes-d'Armor, associations locales, Fondation du patrimoine, habitants bénévoles

## • Financeurs potentiels

Conservatoire du littoral, Communes, Région, État, Financeurs privés, Mécénat (ex: Fondation du patrimoine)

## • Budget estimé

- (1) Tour Vauban : 500 000 €
- (2) Phare du Cap Fréhel : 1,4 M €
- (3) Viaduc de Port Nieux : à définir selon le scénario choisi
- (4) Mairies : à définir

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
x	x	

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Restauration de la Tour Vauban réalisée avant fin 2026
- Restauration du phare du Cap Fréhel réalisée avant 2030
- Sécurisation du viaduc de Port Nieux et choix du scénario de restauration avant fin 2026 - réalisation des travaux avant fin 2033

## Action 13

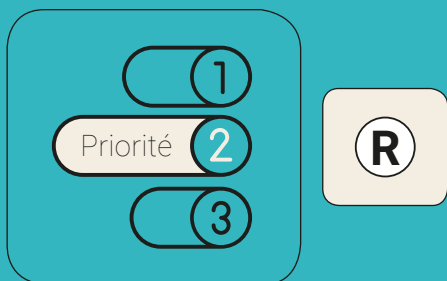
# Compléter l'inventaire du petit patrimoine vernaculaire, le valoriser et restaurer les éléments dégradés

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti*



## CONTEXTE & ENJEUX

Certains éléments discrets du patrimoine bâti sont aujourd'hui peu considérés, ou pas assez valorisés, à l'image du petit patrimoine vernaculaire (fontaines, lavoirs, calvaires, four à pain etc.). Mettre en lumière ces artefacts du quotidien d'antan est un enjeu majeur pour diffuser l'esprit des lieux.



## Objectifs de l'action

- Compléter les données existantes afin d'aboutir à une connaissance exhaustive du petit patrimoine présent sur le territoire.
- Mieux valoriser ce patrimoine, en lien avec la stratégie d'interprétation du Grand Site (lien avec l'action 28).
- Identifier les édifices présentant des enjeux spécifiques.
- Engager la restauration des éléments dégradés.



## Description de l'action

- **Compléter l'inventaire régional**
  - Croiser les données de l'Inventaire régional avec les données d'urbanisme, du cadastre, des PLUs, des inventaires communaux, intercommunaux ou associatifs déjà réalisés.
  - Enrichir les données existantes par des repérages de terrain, un travail d'archives, et des collaborations avec des personnes ressources et des habitants.
- **Valoriser l'inventaire à l'échelle du Grand Site**
  - Éditer une carte en ligne, des brochures, panneaux d'interprétation (par secteur ou thématique).
  - Intégrer les éléments inventoriés dans les sentiers d'interprétation (livrets, QR codes, applis, etc.).
- **Diagnostiquer les éléments à valoriser et à restaurer** en proposant des indicateurs d'enjeu (valeur patrimoniale, localisation stratégique/visibilité dans le paysage, état de conservation/urgence de restauration etc.).
- **Engager des chantiers de restauration** en impliquant les acteurs locaux non institutionnels.

## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

**Maîtres d'ouvrage** : SMGSCECF, Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine)

**Partenaires** : DRAC, DREAL, CAUE, ABF, associations locales (histoire, patrimoine, mémoire), personnes ressources, habitants et bénévoles, étudiants stagiaires (en architecture, urbanisme, histoire, archéologie), établissements scolaires ou chantiers bénévoles, Offices de tourisme

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
x		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Inventaire complété avant 2030
- Nombre d'actions de restauration réalisées

## Action 14

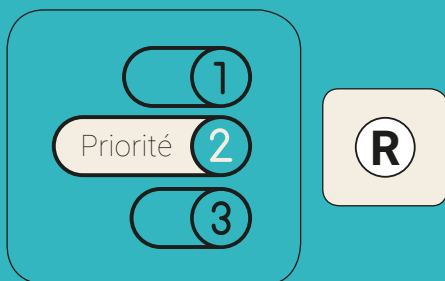
# Accompagner les rénovations du bâti résidentiel identitaire

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti*



## CONTEXTE & ENJEUX

Le bâti résidentiel des hameaux historiques, des centres bourgs, des quartiers ouvriers et stations balnéaires présente une qualité architecturale singulière. Ces spécificités peuvent encore être ignorées lors des rénovations risquant de conduire à une standardisation de l'architecture.

La rénovation de ces édifices dans les règles de l'art, la préservation et la transmission des savoir-faire qui en découlent constituent un enjeu majeur.

Dans son guide pratique intitulé *Agir pour un paysage de qualité* (SMGSCECF, 2019), le Grand Site propose une série de recommandations visant à soutenir les propriétaires privés, les aménageurs et les collectivités dans la rénovation de ce patrimoine. Le Syndicat mixte s'engage à continuer d'accompagner activement la mise en œuvre de ces préconisations et d'apporter des conseils pour permettre l'accueil de la biodiversité (chiroptères, chouettes, hirondelles, martinets, ...) dans le cadre de rénovation de bâtis.

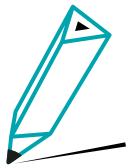


## Objectifs de l'action

- Préserver le bâti caractéristique du territoire du Grand Site.
- Sensibiliser les propriétaires et usagers à la valeur patrimoniale de ce bâti.
- Valoriser les savoir-faire et les matériaux locaux.
- Rénover et adapter de la bonne façon le bâti ancien aux modes de vies actuels, aux enjeux énergétiques et de biodiversité.

## Description de l'action

- Poursuivre l'identification du bâti résidentiel (et les jardins) remarquable.
- Communiquer davantage pour sensibiliser les acteurs concernés et diffuser les préconisations du Guide « agir pour le paysage ».
  - Renforcer le dialogue avec les communes pour les inciter à mettre en avant ces intentions qualitatives lors des rendez-vous en mairie et permanences conseils.
  - Organiser des ateliers thématiques à destination des élus et des privés avec les partenaires.
  - Mettre en place une veille et/ou des visites de réalisations référentes.
- Soutenir l'intégration de cet objectif dans les documents d'urbanisme, en incluant notamment :
  - une réflexion sur les orientations d'aménagement et de programmation ;
  - des outils d'identification et de préservation des qualités du bâti remarquable et caractéristique ;
  - des actions de valorisation paysagère.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, ABF, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Région Bretagne

Partenaires : DRAC, CAUE, acteurs privés, professionnels des secteurs concernés

## • Financeurs potentiels

Acteurs privés

## • Budget estimé

Temps agents maîtres d'ouvrage

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de rénovations respectant les critères spécifiés
- Nombres d'actions de communication réalisées
- Mise en place et fréquentation des permanences conseils



## Action 15

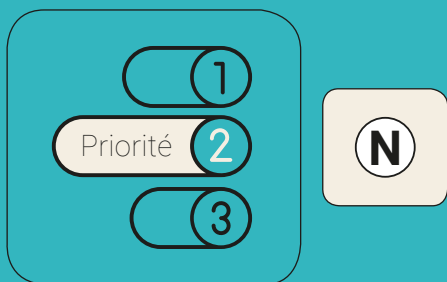
# Reconquérir les friches pour de nouveaux usages

### Orientation Stratégique 1

*Œuvrer pour la qualité et la préservation des paysages, un bon état de conservation de la biodiversité et du patrimoine bâti*

### Objectif opérationnel

*Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti*



## CONTEXTE & ENJEUX

Le territoire du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel abrite un certain nombre de bâtiments délaissés (friches industrielles ou agricoles, bâtiments vacants en cœur de bourg). Ces éléments constituent des poches délaissées, parfois dégradées, qui contrastent avec la qualité paysagère du site. Réintégrer ces friches urbaines dans une dynamique territoriale durable en les réaffectant à des usages respectueux de l'identité paysagère, patrimoniale, sociale et environnementale du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel est un enjeu fort.



## Objectifs de l'action

- Participer à l'amélioration de la qualité paysagère en cohérence avec le plan de paysage.
- Redonner une fonction sociale, culturelle ou économique à des éléments de bâti désaffectés ou dégradés.
- Favoriser des usages en besoin de foncier (logement permanent ou saisonniers, tiers-lieux etc.).
- Aménager des abris pour la petite faune (hirondelles, martinets, chauves-souris).



## Description de l'action

- **Accompagner des projets existants ou futurs portés par les gestionnaires et propriétaires**, dont trois sont déjà engagés et devraient voir le jour au cours du prochain label :
  - La réhabilitation en tiers lieu de l'ancien centre de vacances de la ligue de l'enseignement de Caroual (Erquy). Racheté par la commune, le bâtiment accueillera une ressourcerie, un café solidaire et les sièges de plusieurs associations.
  - La transformation en pôle de santé des locaux d'une ancienne colonie de vacances, également située à Caroual.
  - La transformation des bâtiments de l'ancienne station d'épuration de Quélard, située au droit du fleuve Islet au sud de la D786 (Erquy) en lieux d'accueil pour les chauves-souris.
- **Impulser de nouveaux projets.**
  - Requalifier les bâtiments du Routin (ancienne carrière de Fréhel) dans la perspective de leur acquisition par le Conservatoire du littoral.
  - Recenser et cartographier les friches existantes sur le territoire.
  - Identifier les besoins prioritaires (logement permanent, accueil saisonnier, équipements culturels, espaces pour la faune sauvage, ...).
  - Organiser des ateliers participatifs ou des concours d'idées avec élus, habitants, associations, agriculteurs, acteurs du tourisme.

### • **Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires**

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Communes, Conservatoire du littoral

Partenaires : CAUE, EPF, Services de l'État (ABF,...), acteurs socio-économiques (entreprises privées), associations locales (Penthièvre action, ... ), ARS

### • **Financeurs potentiels**

Collectivités, promoteurs privés, établissements publics (Conservatoire du littoral).

### • **Budget estimé**

A définir

### • **Calendrier prévisionnel**

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • **Indicateurs de réalisation/réussite**

- Achèvement des projets engagés au cours de la première période du label
- Nombre de nouveaux projets initiés au cours du label

# Orientation Stratégique 2

---

*Offrir un accueil de qualité  
pour tous les publics  
dans le respect des patrimoines  
et de la vie locale*

---

*L'embouchure de l'Islet.  
Crédit : Jean-Pierre Dumont*





## Action 16

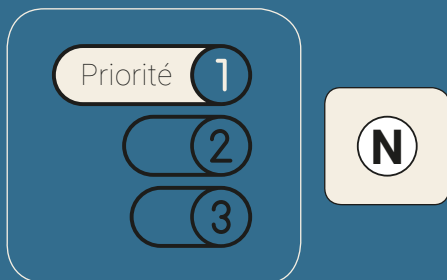
# Conceptualiser un schéma d'accueil global et cohérent

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Organiser les conditions d'accueil afin de mieux gérer la fréquentation*



## CONTEXTE & ENJEUX

Dans l'objectif de mieux accueillir le public sur le Grand Site de France, le Syndicat mixte souhaite concevoir un schéma d'accueil des visiteurs, global et cohérent à l'échelle du territoire. Cet outil cadre et fonctionnel doit permettre l'organisation de la découverte dans le souci de la préservation des paysages et de la biodiversité, en prenant en compte l'ensemble des réflexions déjà en cours : schéma de déplacements sur le Grand Site, stratégie de gestion des flux, schéma de la signalétique, schéma d'interprétation, etc.

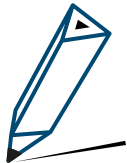


## Objectifs de l'action

- Mieux organiser l'offre et des conditions de découvertes du territoire.
- Permettre un diagnostic croisé (enjeux environnementaux, économiques, sociaux) pour définir les manques et besoins.
- Orienter et prioriser les actions de la stratégie d'accueil du territoire.
- Affiner et/ou faire évoluer les indicateurs de l'observatoire de la fréquentation (Lien avec l'action 24).

## Description de l'action

- Réaliser un état des lieux de l'offre et des conditions de découvertes (lieux de visites, itinéraires, équipements, signalétique, communication, fréquentation, accessibilité, enjeux de préservation).
- Produire un outil cadre, type cartographie conceptuelle, permettant de visualiser de façon structurée l'ensemble de ces informations.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

**Partenaires** : CAD, Destination CF-SM-BM, Département des Côtes-d'Armor, OT, prestataires de transports et de services, socio-professionnels du tourisme, habitants

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, DREAL

### • Budget estimé

Non estimé, en cours

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
x		

### • Indicateurs de réalisation/réussite

Réalisation et validation du schéma d'accueil d'ici fin 2026

## Action 17

# Déployer le schéma d'accueil et la stratégie de gestion des flux

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Organiser les conditions d'accueil afin de mieux gérer la fréquentation*

Priorité 1

2

3

N



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel accueille près de 2 millions de visiteurs par an, avec une concentration très forte en saison touristique et sur quelques spots emblématiques. Cette affluence occasionne des impacts négatifs : encombrement des voies d'accès, saturation des parkings, piétinement des landes, conflits d'usages sur les sentiers, dégradation du paysage, surproduction de déchets, consommation des ressources etc. Comme évoqué dans le chapitre précédent, mieux réguler les flux de visiteurs est un enjeu majeur de développement territorial et de préservation des sites fortement fréquentés.

C'est pourquoi le Grand Site s'est associé à la Destination touristique « Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont Saint-Michel » pour répondre à l'AMI « Transformation Durable - Gestion des flux touristiques » lancé par ATOUT France en 2024, dans le cadre d'une réflexion territoriale élargie autour de cette problématique.

Lauréats de cet appel à projet, les élus et partenaires du Grand Site et de la Destination ont validé une stratégie commune d'accueil et de gestion des flux adossée d'un plan d'action opérationnel dont il s'agit à présent d'assurer la mise en œuvre. Le déploiement de cette stratégie est conditionné à la mise en place d'une gouvernance spécifique en cours de formalisation.

Le déploiement du Schéma d'accueil du Grand Site de France sera évidemment coordonné avec la stratégie de gestion des flux.

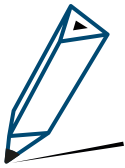


## Objectifs de l'action

- Canaliser la fréquentation sur les sites les plus sensibles ou les plus emblématiques.
- Promouvoir des alternatives à l'usage individuel de la voiture.
- Diffuser le tourisme au-delà des sites très fréquentés pour mieux répartir la pression.
- Améliorer la qualité de l'expérience de visite et le confort des déplacements.
- Réduire les impacts sur les paysages, les milieux naturels et les habitants.
- Renforcer la cohérence entre aménagements, communication, signalétique et sensibilisation.

## Description de l'action

- Poursuivre le **pilotage** de la stratégie de gestion des flux avec les partenaires (SPL de Saint-Malo ; Ville de Saint-Malo ; Saint-Malo agglomération ; Dinan agglomération).
- **Communiquer la stratégie** auprès des acteurs du territoire.
- **Prioriser les actions** à engager selon les secteurs.
- **Rechercher des financements** pour soutenir ces actions.
- **Accompagner les gestionnaires** dans la mise en œuvre de ces actions à l'échelle du Grand Site.
- **Évaluer les actions mise en œuvre** (comptages, enquêtes).



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

**Maîtres d'ouvrage** : SMGSCECF, EPCIs, Destination (CF-SM-BM), Département des Côtes-d'Armor, Communes

**Partenaires** : CAD, Destination (CF-SM-BM), Département des Côtes-d'Armor, OT, Prestataires de transports et de services, socio-professionnels du tourisme, résidents

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, Communes, EPCIs, Destination (CF-SM-BM), Département des Côtes-d'Armor, Région, État (ADEME, DREAL, DDTM,...), veille sur appels à projets

### • Budget estimé

Non estimé, en cours

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre d'actions déployées dans le cadre du plan d'action de la stratégie de gestion des flux
- Nombre de réunions avec les partenaires
- Perception des usagers et des habitants (via une enquête en lien avec l'observatoire)

## Action 18

# Concevoir, améliorer, gérer les infrastructures d'accueil

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Organiser les conditions d'accueil afin de mieux gérer la fréquentation*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel est confronté à une forte fréquentation, notamment estivale, fortement concentrée sur des sites littoraux remarquables (Cap Fréhel, Cap d'Erquy, Fort la Latte) et les plages. Les infrastructures existantes (parkings, cheminements, signalétiques, sanitaires) sont parfois saturées, inadaptées ou peu intégrées au paysage.

Des opérations structurantes ont été réalisées depuis l'OGS pour améliorer des situations critiques, comme la pose de monofils afin de canaliser le public sur les sentiers littoraux, ou encore le recul et le réaménagement des parkings sur les deux sites classés ?

Gérer et entretenir les infrastructures existantes, au besoin les améliorer ou en concevoir de nouvelles reste un enjeu majeur pour concilier sur l'ensemble du territoire, qualité de visite et préservation des milieux naturels sensibles (landes, falaises) (lien avec l'action 1).

Si l'amélioration du stationnement et l'équipement des parkings restent à envisager sur certains secteurs (Boulevard de la Mer à Erquy, routes départementales), le besoin se révèle particulièrement marqué en matière d'infrastructures le long des voies douces aux endroits stratégiques..

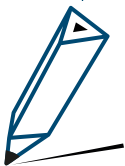


## Objectifs de l'action

- Améliorer les conditions d'accueil du public sur les sites très fréquentés.
- Préserver les milieux sensibles en canalisant le public.
- Réduire la place des véhicules à moteurs.
- Minimiser l'empreinte paysagère et environnementale des infrastructures.

## Description de l'action

- **Gérer et entretenir régulièrement les infrastructures existantes** (sentiers, monofils, espaces de stationnement et mobilier en place).
- **Mieux aménager et équiper les parkings sur certains secteurs**
  - Munir certains espaces de stationnement des équipements nécessaires : point d'information, sanitaires écologiques, abris, racks à vélo, borne d'interprétation, etc. en privilégiant un mobilier léger mais qualitatif (mobilier en bois, signalétique douce).
  - Opter pour une réduction des emprises de stationnement, favoriser des revêtements perméables et encourager les plantations pour l'intégration paysagère.
  - Éventuellement mettre en places des dispositifs de régulation (jalonnement, information en temps réel, navettes en saison).
- **Améliorer l'équipement des voies douces** (aires de services ; haltes repos ; bornes de réparation ; etc.).



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

**Maîtres d'ouvrage** : Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, Conservatoire du littoral, propriétaires privés, socioprofessionnels du tourisme

**Partenaires** : CAUE, DREAL

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Région, État, veille sur les appels à projets

### • Budget estimé

À définir (en cours) + temps agents GSF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Bon état permanent des infrastructures (sentiers, monofils, parkings,...) et satisfaction des usagers
- Nombre d'infrastructures mis en place en lien avec les mobilités douces

## Action 19

# Poursuivre l'amélioration de l'accueil des véhicules de loisirs

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Organiser les conditions d'accueil afin de mieux gérer la fréquentation*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel est une destination particulièrement appréciée par les touristes en véhicules de loisir. Cette affluence génère des problématiques de stationnement anarchique, de pression sur les milieux naturels sensibles, de saturation visuelle de certains secteurs emblématiques.

Les aires d'accueil existantes sont inégalement réparties et parfois sous-équipées. Le développement d'une offre adaptée et encadrée constitue un enjeu prioritaire pour concilier le bon accueil de cette catégorie d'usagers, la préservation des sites et la qualité de vie des habitants. Fort du diagnostic établi dans le cadre d'une étude de fréquentation réalisée en 2023, le Grand Site a identifié une série de mesures opérationnelles pour améliorer et encadrer l'accueil des véhicules de loisirs.

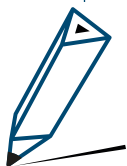


## Objectifs de l'action

- Réduire le stationnement sauvage impactant le paysage et les milieux naturels sensibles.
- Améliorer la qualité de l'accueil et les services proposés aux usagers.
- Répartir les flux sur l'ensemble du territoire pour limiter la saturation des sites majeurs.

## Description de l'action

- **Mieux communiquer vers les voyageurs**
  - Créer et/ ou investir des supports de communication spécifique (brochures, site web, réseaux sociaux).
  - Mettre en place un dispositif de veille sur les sites internet participatifs dédiés aux camping-caristes.
  - Collaborer avec les réseaux professionnels des camping-caristes.
- **Mieux organiser et encadrer les stationnements**
  - Investir tous les leviers réglementaires à disposition.
  - Ajuster la signalétique / réglementation.
  - Limiter les arrêts sur les sites emblématiques ayant un impact sur les points de vue.
  - Mieux répartir les parkings de jour.
- **Mieux adapter l'offre d'accueil et de services**
  - Augmenter les points de services (eau/électricité/vidange).
  - Identifier les solutions d'accueil d'appoint pour la période 15/07 – 15/08.
  - Réfléchir à la mise en place d'un système de comptage consultable en ligne.



### • **Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires**

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Destination CF-SM-BM

Partenaires : CAD, OT, acteurs socio-économiques

### • **Financeurs potentiels**

SMGSCECF, Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Région, État, Europe, veille sur les appels à projets

### • **Budget estimé**

Temps agents SMGSCECF

### • **Calendrier prévisionnel**

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

### • **Indicateurs de réalisation/réussite**

- Nombre de solutions mises en œuvre pour améliorer l'accueil en période de forte fréquentation
- Nombre d'actions de communication mises en œuvre

Action 20

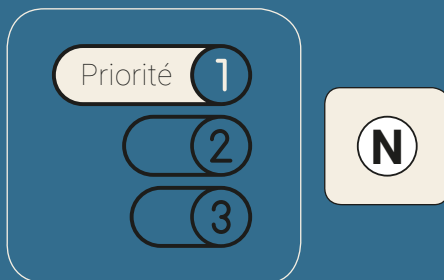
# Mettre en place un schéma de signalétique à l'échelle du Grand Site

## Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

## Objectif opérationnel

*Organiser l'accueil afin de mieux gérer la fréquentation*



Le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel est constitué de nombreux points d'intérêt, particulièrement concentrés sur le littoral. Actuellement, la signalétique implantée sur ces sites est gérée par différents acteurs (Communes, Département, acteurs privés), de façon non concertée. Elle est par conséquent disparate, installée sans véritable réflexion d'ensemble ni préoccupations paysagères. La multiplication et le chevauchement des panneaux détériore la qualité visuelle des paysages sans pour autant guider efficacement le visiteur (obsolescence, redondance, voire contradiction dans les affichages). Pour répondre à ces enjeux, une réflexion a été engagée autour d'un schéma directeur de signalétique harmonisé à l'échelle des quatre communes. L'objectif est de mieux informer le public sur le patrimoine, la mobilité douce (sentiers pédestres, pistes cyclables,...), les services et les bonnes pratiques à adopter.

Fort d'un travail de diagnostic et de concertation avec les collectivités concernées, il a été validé de travailler en priorité sur la définition d'une nouvelle charte graphique et sur le traitement de quatre types de signalétique.

- **Les points d'information aux accès au littoral** (plages, ports, etc.) : interprétation du paysage, complétée par les informations relatives à la mobilité, à la réglementation et aux aspects pratiques.
- **La signalétique relative à la pêche à pied de loisirs** : déjà présente sur le Grand Site, elle sera à remplacer avec la nouvelle charte graphique et de nouvelles informations.
- **Les RIS (Relais Info Service)** : principalement dans les bourgs, ces panneaux sont devenus obsolètes. Ils feront l'objet d'une refonte complète (contenu, mobilier, localisation).
- **Les points d'entrée du Grand Site de France** : limités pour le moment à deux localisations (La Couture et Port à la Duc) ils permettront de marquer clairement les portes d'entrée du site.

Le schéma de la signalétique intégrera également une petite signalétique positionnée à des endroits stratégiques pour informer les visiteurs d'une réglementation ou signaler un danger ponctuel.

Enfin, d'autres besoins de communes - tels que la mise à jour de la SIL ou l'installation de totems d'entrée de bourgs - seront aussi pris en compte. La requalification progressive de la signalétique doit conduire à une harmonisation globale d'ici le terme du prochain label. De façon générale, le schéma de la signalétique sera également un support de communication pour donner à lire le paysage, le comprendre et le préserver.



## Objectifs de l'action

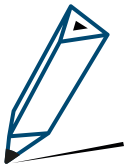
- Mettre en place une signalétique harmonisée sur l'ensemble du Grand Site.
- Améliorer l'orientation et l'information des visiteurs.
- Renforcer l'identité du Grand Site.
- Minimiser l'impact paysager des supports.

## Description de l'action

- **Concevoir le schéma de signalétique avec les acteurs**
  - Finaliser la charte graphique (couleurs, pictogrammes, iconographie, typographies, matériaux) en cohérence avec l'identité du Grand Site.
  - Organiser les informations par typologie (accueil, d'interprétation, réglementaire, de sécurité).
  - Intégrer des messages de sensibilisation à la préservation du site et à l'esprit des lieux.
  - Prévoir des supports adaptés (panneaux, totems, bornes, marquages au sol, ...)
  - Impliquer les parties prenantes (collectivités, gestionnaires de site, offices de tourisme, associations locales) pour intégrer les attentes locales et éventuelles contraintes techniques.

NB : des ateliers « grand public » ont déjà été organisés pour identifier avec les habitants, les éléments du patrimoine à valoriser sur chaque point d'intérêt.

  - Valider le schéma final avec les partenaires.
- **Déployer le schéma de signalétique**
  - Retirer et/ou remplacer les panneaux obsolètes.
  - Installer de nouveaux éléments selon le schéma validé.
  - Planifier des opérations par secteur ou par thématique.
  - Assurer la coordination avec les services techniques et prestataires.
- **Assurer l'entretien et la maintenance de la signalétique mise en place**
  - Prévoir un entretien régulier et une mise à jour en fonction des évolutions du site.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, Communes, Département des Côtes-d'Armor

Partenaires : CAUE, DREAL, OT, associations locales et habitants, prestataires de fabrication et installation

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, Communes, Département des Côtes-d'Armor, État (DREAL)

### • Budget estimé

Temps agents GSF + Investissement (mise en œuvre) : env 80 000 €

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de sites requalifiés
- Couverture homogène et harmonieuse du territoire

## Action 21

# Poursuivre le déploiement d'un réseau efficace de déplacements multimodal

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Favoriser et développer les mobilités douces pour les déplacements du quotidien et touristiques*

Priorité

1

2

3

R

## CONTEXTE & ENJEUX

Le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel est soumis à une forte pression automobile, notamment en période touristique, qui génère des problèmes de congestion, de stationnement anarchique, de pollution et de dégradation des milieux naturels sensibles. Le déploiement d'un réseau multimodal performant constitue un levier essentiel pour proposer des alternatives à la voiture individuelle, en réduire les impacts négatifs et améliorer l'expérience visiteur.

Le diagnostic établi révèle notamment : une forte pression automobile sur certains axes en saison estivale, une gestion complexe du stationnement sur les sites très fréquentés, une offre de transport en commun insuffisante, des aménagements cyclables limités hors EV4, une liaison gare-cap mal structurée pour les voyageurs à pied ou à vélo, des services aux randonneurs à renforcer, et une offre de déplacements et de randonnées peu adaptée aux familles et aux personnes à mobilité réduite.

### Objectifs de l'action

- Renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau de mobilité existant.
- Décongestionner les axes de circulations et désengorger les parkings lors des pics de fréquentation.
- Favoriser les modes de déplacement doux et alternatifs à la voiture, pour les visiteurs et les habitants au quotidien.
- Œuvrer en faveur du développement durable en diminuant l'impact carbone sur le territoire.
- Favoriser le déploiement de nouvelles activités (loueurs de vélo, gîtes étapes pour l'itinérance, etc.).

## Description de l'action

- **Développer de nouveaux itinéraires cyclables et améliorer les itinéraires existants**
  - Finaliser les itinéraires cyclables en cours d'études : la liaison de l'EV4 pour atteindre le Fort la Latte, l'itinéraire entre les quatre bourgs du Grand Site, la modification de l'EV4 sur les communes d'Erquy et de Fréhel.
  - Améliorer la qualité et l'équipement (stationnement, bornes de services, aires de repos) des voies vertes.
  - Développer de nouveaux parcours cyclables, notamment en créant des liaisons sécurisées entre les bourgs et des boucles de découverte.
  - Sécuriser les traversées de voies circulées et les parcours le long des routes.
- **Réaliser un diagnostic des manques et besoins avec les acteurs économiques de la mobilité et du tourisme**
  - Accroître, au regard du diagnostic établi, l'offre de prestations liées à l'usage des modes doux.
  - Élargir l'offre de location de véhicules doux et réfléchir avec les acteurs à la création d'un parc de vélos en libre services.
  - Accompagner les hébergeurs dans le processus de labellisation « accueil Vélo ».
- **Améliorer les réseaux et diversifier les modes de transports en commun pour l'accès aux sites fréquentés**
  - Collaborer avec les AOT afin d'améliorer la couverture territoriale des navettes estivales, en réduisant la disparité de service entre les deux caps.
  - Réfléchir à la mise en place d'un système de navettes locales estivales depuis les centres bourgs et les campings vers les lieux de visite.
- **Renforcer la communication en faveur d'un territoire éco mobile**
  - Organiser des événements de découverte des mobilités douces.
  - Organiser des rencontres annuelles avec les acteurs de la mobilité et de la randonnée.
  - Intégrer des offres multimodales dans les supports de communication touristiques.

### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

**Maîtres d'ouvrage** : Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Région, SMGSCECF (études), Offices de tourisme, AOT

**Partenaires** : ADAC, DREAL, DDTM, ADEME, propriétaires privés, acteurs économiques

### • Financeurs potentiels

Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, État, Région Bretagne, ADEME et veille sur appels à projets

### • Budget estimé (des pistes cyclables en cours d'études et de réalisation)

Liaison EV4 Plévenon - Fort La Latte - Cap Fréhel : 1,2 million €  
Itinéraire entre les 4 bourgs du Grand Site : 1 million €  
Amélioration de l'EV4 sur la commune de Fréhel : 2 millions €

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
x		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Réalisation des trois itinéraires cyclables en cours avant 2030
- Itinéraires de boucles validés avec les acteurs avant fin 2026
- Nombre de km de voies douces créées ou améliorées
- Nombre d'usagers des navettes et modes doux
- Nombre de traversées sécurisées
- Retours d'expériences des usagers et des gestionnaires
- Nombre d'itinéraires et de dessertes créés pour le transport collectif



## Action 22

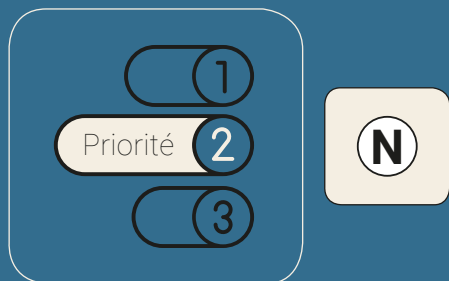
# Améliorer les continuités piétonnes le long des vallées

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Favoriser et développer les mobilités douces pour les déplacements du quotidien et touristiques*



## CONTEXTE & ENJEUX

La frange littorale concentre aujourd'hui l'essentiel de la fréquentation touristique du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel, et les sentiers littoraux sont très fréquentés. Créer des continuités piétonnes transversales le long des différentes vallées présentes sur le territoire permettra de développer des itinéraires de promenade apaisés et de faciliter l'accès au littoral sans voiture depuis les hameaux et les bourgs. Ces nouveaux cheminements piétons participeront en outre à la découverte du territoire dans son épaisseur tout en favorisant des liaisons douces terre-mer. Le Grand Site accompagnera donc les différents gestionnaires dans l'aménagement et la valorisation de parcours le long de ces axes structurants. Cette action devra être conduite avec une extrême vigilance pour ne pas impacter les espaces naturels traversés (sentiers étroits et tracés selon le réseau d'anciens chemins ruraux existants, aménagements légers et uniquement lorsque nécessaires).

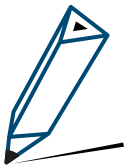


## Objectifs de l'action

- Valoriser les vallées comme axes de déplacements doux.
- Renforcer l'interconnexion entre les sites côtiers et les secteurs de l'arrière-pays.
- Favoriser la découverte des paysages et du petit patrimoine vernaculaire de l'arrière-pays.

## Description de l'action

- **Créer de nouveaux parcours piétons le long des vallées**
  - Identifier les liaisons à valoriser.
  - Créer les tronçons manquants pour assurer la continuité.
  - Sécuriser les traversées de routes et les passages sensibles.Nb : Aménagements uniquement lorsque nécessaires, légers et respectueux de l'environnement.
- **Signaler et valoriser les itinéraires**
  - Signaler les parcours par une signalétique dédiée, intégrant de petit points d'information sur la faune, la flore, le petit patrimoine vernaculaire.
  - Intégrer ces nouveaux itinéraires dans les supports touristiques.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor

Partenaires : CAUE, DREAL, Fédération départementale de randonnée pédestre, propriétaires privés, socioprofessionnels du tourisme

### • Financeurs potentiels

Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, État, veille sur les appels à projets

### • Budget estimé

À définir

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
x		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

Nombre de km de nouveaux cheminements piétons valorisés

## Action 23

# Renforcer l'accessibilité pour tous

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Favoriser et développer les mobilités douces pour les déplacements du quotidien et touristiques*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Les paysages exceptionnels du territoire sont parfois difficilement accessibles du fait de la topographie naturelle (falaises, sentiers côtiers, etc.). Aujourd'hui, l'enjeu est d'adapter certains espaces, sans dénaturer les milieux, afin de permettre une visite inclusive et respectueuse de l'esprit des lieux. L'accessibilité doit être pensée pour les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental), les personnes âgées, les familles avec jeunes enfants, etc. Cette action concerne donc l'aménagement des sites et les équipements spécifiques à mettre à disposition des visiteurs, mais également la communication et la médiation, en proposant des supports adaptés (audio-guides, maquettes 3D, textes "faciles à lire et à comprendre" (FALC), Braille, etc.) et des sorties nature encadrées dédiées au public en situation de handicap.

La prise en compte de l'accessibilité devra donc être systématique. Chaque projet sera abordé à travers ce prisme pour vérifier que les questions de handicap ont bien été prises en considération.

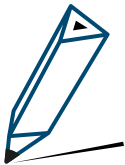


## Objectifs de l'action

- Permettre à tous les publics de profiter pleinement du Grand Site dans le respect de l'environnement et de l'esprit des lieux.
- Améliorer l'accessibilité physique, cognitive et sensorielle des espaces d'accueil, sentiers et outils de communication et de médiation.

## Description de l'action

- **Effectuer un diagnostic d'accessibilité**
  - Inventorier les équipements et parcours existants (stationnements, sentiers, belvédères, lieux d'interprétation, supports de médiation).
  - Identifier les freins physiques, sensoriels ou cognitifs à la visite et cibler des points d'améliorations possibles.
- **Réaliser des aménagements ciblés et adaptés**
  - Garantir l'accessibilité des sanitaires et des places de stationnement réservées.
  - Améliorer l'accessibilité de certains cheminements prioritaires: revêtements stabilisés, pentes douces, bancs de repos.
  - Créer des belvédères accessibles ou adapter ceux existants.
  - Mettre à disposition du matériel adapté (fauteuils tout-terrain ou de mise à l'eau, maquettes d'interprétation tactiles, etc.).
  - Prendre en compte l'accessibilité pour tous dans les aménagements des futures maisons de site.
- **Créer des outils de médiation accessibles**
  - Développer des supports multi-sensoriels : audio-guides, maquettes 3D, textes en FALC, Braille, etc.).
  - Concevoir une signalétique inclusive (avec pictogrammes clairs, contrastes visuels adaptés).
- **Organiser des formations des agents** du Syndicat mixte et des acteurs du territoire à l'accueil des publics en situation de handicap.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement

Maîtres d'ouvrage : Communes, SMGSCECF

Partenaires : MDPH, associations spécialisées (APF, Valentin Haüy,...) et associations d'usagers et de personnes en situation de handicap, établissements scolaires et médico-sociaux, Région, Département des Côtes-d'Armor, CAD, Offices de tourisme

## • Financeurs potentiels

Communes, Fonds national d'accessibilité (FNAD), Département des Côtes-d'Armor, Fondation Handicap, mécénat

## • Budget estimé

Non estimé

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de sites ou parcours rendus accessibles
- Nombre de supports de médiation adaptés créés

## Action 24

# Créer et animer un observatoire de la fréquentation en partenariat avec les structures institutionnelles du tourisme

### Orientation Stratégique 2

*Offrir un accueil de qualité pour tous les publics dans le respect des patrimoines et de la vie locale*

### Objectif opérationnel

*Connaître en continu la fréquentation du Grand Site*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Syndicat mixte observe la fréquentation depuis de nombreuses années, par le biais d'enquêtes et par l'analyse des données de comptages issues des éco-compteurs mis en place par le Département des Côtes-d'Armor et le CRT. La dernière étude de fréquentation (Durand, 2021) portée par le Syndicat mixte constitue une base de réflexion pour la mise en place d'un observatoire de la fréquentation. Dans la suite de ce travail engagé, le Grand Site de France, associé à la Destination « Cap Fréhel - Saint-Malo -Baie du mont Saint-Michel », a élaboré une stratégie globale d'accueil et de gestion des flux. Pour évaluer l'efficacité de cette stratégie et assurer son adaptation à l'évolution des contextes, il est indispensable de mettre en place un observatoire de la fréquentation structuré, partagé et interopérable fondé sur des indicateurs communs, précis et actualisés. Sa gouvernance, portée par le Grand Site, la destination touristique et un ensemble d'acteurs clés identifiés au sein des instances compétentes, devra être clairement définie.

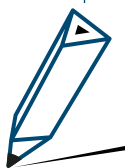


## Objectifs de l'action

- Disposer de données et d'outils d'analyse fiables et partagés sur la fréquentation touristique du Grand Site.
- Orienter la conception du schéma d'accueil.
- Adapter la gestion des flux en fonction des périodes, des sites sensibles et des capacités d'accueil.
- Appuyer la prise de décision stratégique pour les aménagements, la régulation, la communication et la sensibilisation.
- Renforcer les synergies avec les structures institutionnelles du tourisme à l'échelle locale, départementale et régionale.

## Description de l'action

- **Créer un groupe de travail partenarial**
  - Définir des pas de temps et des personnes clefs pour alimenter/actualiser et faire vivre cet outil en réseau.
- **Définir des objectifs et indicateurs**
  - Définir les besoins de connaissance (nombre de visiteurs, profils, temporalités, zones fréquentées, impacts, ...).
  - Identifier les données existantes ou à créer.
- **Collecter les données**
  - Récupérer les données utiles existantes (hébergements, flux routiers, visites guidées, stationnement, relevés climatiques, analyse des mobilités via données mobiles, données GPS, réseaux sociaux,...).
  - Mettre en place des outils de mesure spécifiques (compteurs)
  - Réaliser des enquêtes qualitatives (profils visiteurs, attentes, satisfaction).
- **Centraliser et gérer les données**
  - Standardiser les données pour les rendre interopérables.
  - Construire un outil interactif pour rassembler, visualiser et faciliter l'analyse.
- **Analyser et diffuser les données**
  - Traiter et mettre en forme (graphiques, cartes) les données recueillies.
  - Produire des rapports réguliers à destination des gestionnaires, partenaires et du public.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote avec les partenaires

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, Destination (CF-SM-BM), SPL Saint-Malo, Ville de Saint-Malo

Partenaires : CAD, Offices de tourisme, Département des Côtes-d'Armor

### • Financeurs potentiels

Communes, EPCIs, Département des Côtes-d'Armor, Région, État, veille sur appels à projets

### • Budget estimé

Temps agents des maîtres d'ouvrage et partenaires

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Données fiables et actualisées disponibles régulièrement
- Implication des acteurs locaux dans l'observatoire

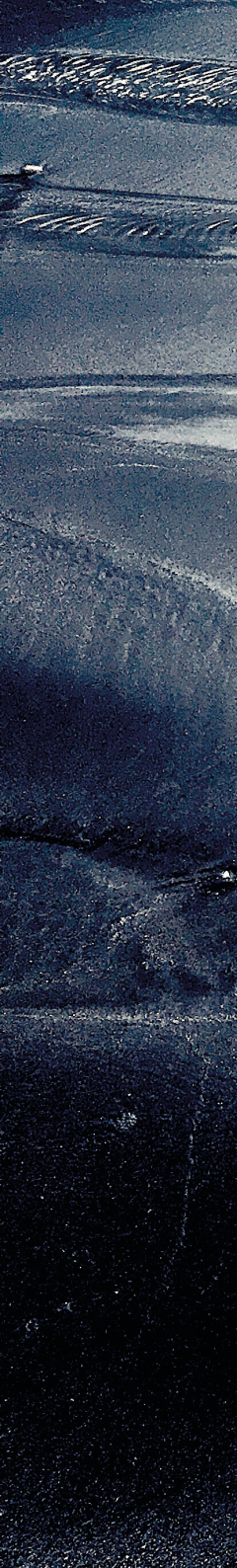
# Orientation Stratégique 3

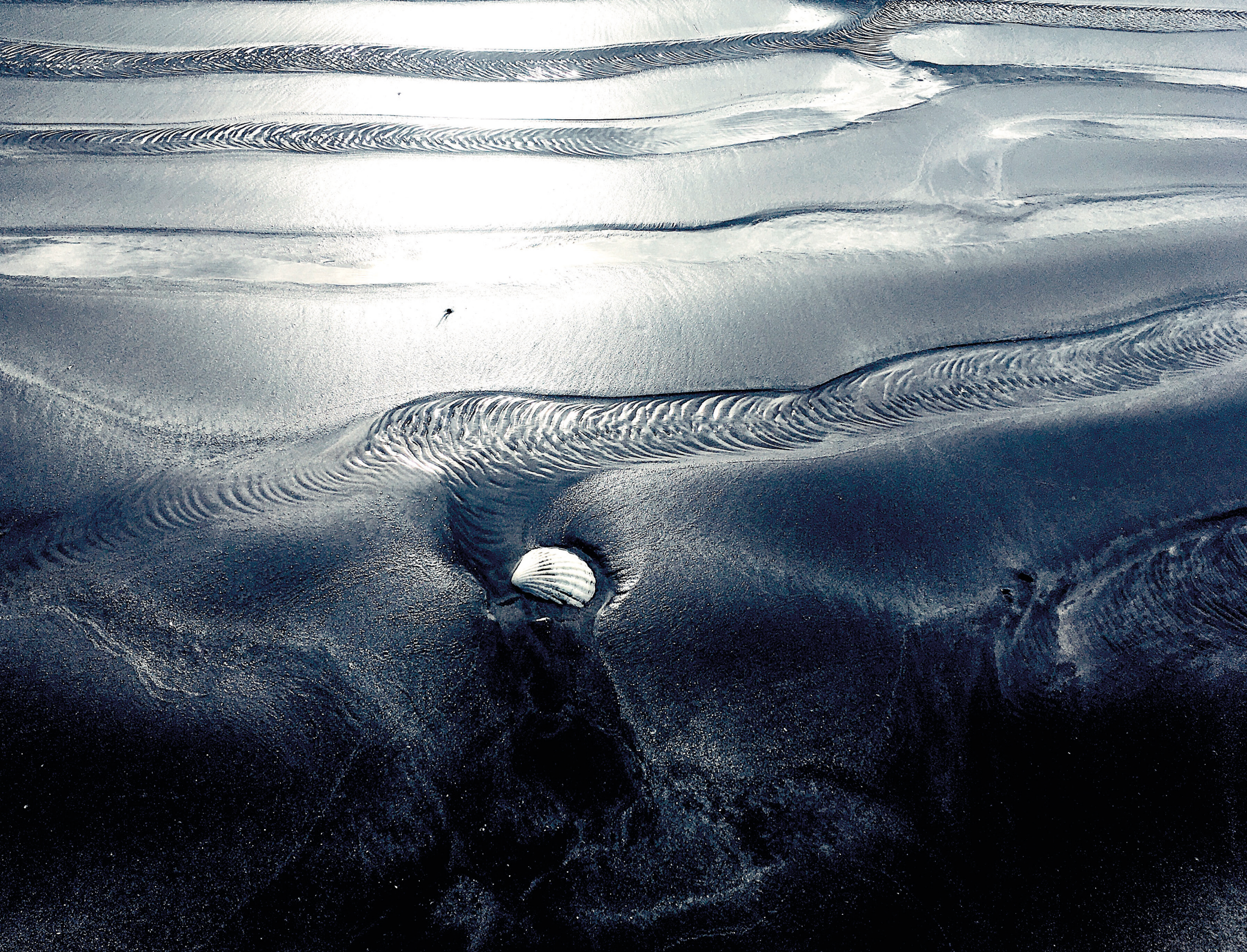
---

*Transmettre l'esprit des lieux  
et valoriser les richesses  
du territoire*

---

*Vénus 12h et 56 min.  
Crédit : Caroline Lameloise*





## Action 25

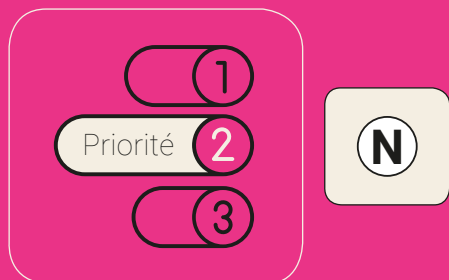
# Sensibiliser le public par une présence accrue sur le terrain

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la préservation des patrimoines*



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Syndicat mixte a multiplié ses axes de sensibilisation pour toucher le plus large public. Faire connaître les caractéristiques des valeurs patrimoniales du Grand Site et les bonnes pratiques à adopter pour mieux respecter les milieux naturels sont les deux volets majeurs de cette sensibilisation. Dans les années à venir, il souhaite appuyer sa présence sur le terrain en accompagnant davantage les acteurs socioprofessionnels par des rencontres, des formations ou la création d'outils, et en provoquant des échanges fortuits avec les visiteurs sur les sites fréquentés.

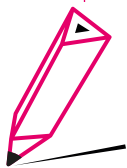


## Objectifs de l'action

- Sensibiliser aux patrimoines et délivrer les messages du Grand Site.
- Acculturer le public aux bonnes pratiques respectant l'environnement.
- Renforcer la présence du Grand Site sur le terrain.

## Description de l'action

- Organiser des maraudes sur les sites fréquentés et des « points fixes » (lieux d'observation des oiseaux marins par exemple).
- Former les saisonniers aux valeurs patrimoniales du Grand Site et aux bonnes pratiques à diffuser.
- Créer des outils de sensibilisation à mettre à disposition des socio-professionnels.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : ambassadeurs du Grand Site, Offices de tourisme, CAD, Communes, partenaires socio-professionnels, associations

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, DREAL

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

Investissement : 10 000 €

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de sessions de formation réalisées
- Nombre de personnes touchées
- Nombre de sorties de terrain

## Action 26

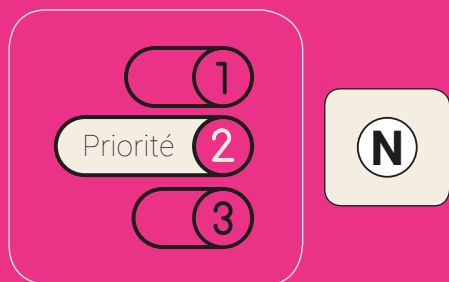
# Créer un dispositif de sensibilisation itinérant

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la préservation des patrimoines*



## CONTEXTE & ENJEUX

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel développe une multitude de moyens pour informer et sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques environnementales du territoire des caps. Temps d'échanges, communication papier ou digitale, sorties terrain, animations pédagogiques, schéma d'interprétation, ... autant d'actions engagées pour susciter une prise de conscience et une adhésion au projet du Grand Site de France.

Malgré les efforts réalisés, le Grand Site de France doit poursuivre la mise en lumière de sa démarche pour la préservation, la gestion et la mise en valeur de ce territoire exceptionnel, et notamment sur le public dit « non-captif ». Un outil pédagogique mobile, interactif et attractif pourrait être imaginé pour aller à leur rencontre. Celui-ci pourrait être pris en main par plusieurs acteurs du territoire.



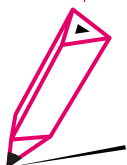
## Objectifs de l'action

- Faire connaître et valoriser les patrimoines des caps auprès du plus grand nombre.
- Acculturer le public aux bonnes pratiques respectant l'environnement.
- Aller à la rencontre d'un public aléatoire, sur les sites touristiques mais également sur des lieux où on ne nous attend pas.

## Description de l'action

Le dispositif de sensibilisation itinérant pourrait prendre plusieurs formats, matériels ou immatériels. Une réflexion collective, multi-partenaire sera engagée pour identifier le format le plus adapté. Pistes de réflexion :

- Un vélo cargo déployable.
- Une roulotte voyageuse.
- Une Tiny house.
- Un Colporteur de Nature – théâtre de rue.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Collectivités, ambassadeurs du Grand Site, artisans locaux, associations locales, habitants

## • Financeurs potentiels

Europe, État, Région, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, SMGFCECF, fondations, mécénats

## • Budget estimé

60 000€

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
x		

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de déploiement de l'outil
- Diversité des lieux choisis
- Typologie des médiateurs
- Nombre de personnes touchées
- Retours du public et des médiateurs via des formulaires de satisfaction

## Action 27

# Poursuivre l'Observatoire de Pêche à Pied de Loisirs

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la préservation des patrimoines*

1

2

Priorité

3

I



## CONTEXTE & ENJEUX

L'Observatoire de la Pêche à Pied de Loisir (OPPL) est une action qui résulte d'un projet LIFE + Pêche à pied daté de 2013-2017 et porté localement par l'association VivArmor Nature qui en était coordinatrice nationale. Ce projet a eu pour ambition de suivre la fréquentation et d'évaluer les pratiques de pêche à pied de loisir. Cette activité porte une dimension traditionnelle et culturelle d'importance sur les territoires bordant la Manche et la façade Atlantique. Avec près de 13 m de marnage, les 40 km de côtes du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel et ses milieux littoraux variés, ont, de tous temps, été un secteur attractif pour cette pratique. Des secteurs de forte fréquentation étaient identifiés mais peu documentés. Le projet Life+ aura permis de réaliser des diagnostics et des états des lieux de la pratique sur les secteurs de l'îlot Saint-Michel (champs de blocs et herbiers de zostères) ainsi que dans la baie de la Fresnaye (vaste estran sablo-vaseux), qui, à l'époque retrouvait une qualité de l'eau compatible avec une pratique de pêche à pied de loisir.

En plus des diagnostics, des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques ont permis de mieux connaître le profil des pêcheurs à pied, tout en les sensibilisant à la réglementation par la fourniture gratuite de réglettes de mesure. Depuis la fin du programme européen, d'autres financements mis en place se sont taris. Cependant le Grand Site s'engage à poursuivre sa mobilisation de sensibilisation et le suivi de la fréquentation. La sensibilisation des pêcheurs à pied sera relancée avec une nouvelle organisation. En effet, cette action représente une importante charge de travail. Il s'agira de mobiliser davantage de bénévoles (les « ambassadeurs » du Grand Site et ceux de VivArmor Nature) pour nous épauler dans cette mission.

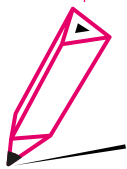


## Objectifs de l'action

- Sensibiliser les pêcheurs à pied de loisirs aux espèces et aux habitats naturels de l'estran et à la réglementation de la pêche à pied.
- Poursuivre la connaissance de cette pratique : nombre de pratiquants, profils, etc.

## Description de l'action

- Organiser deux comptages au moins deux fois par an sur la marée d'équinoxe de printemps et sur le grand coefficient estival.
- Organiser des sorties de terrain à marée basse lors de grands coefficients de marée afin de sensibiliser les pêcheurs à pied.
- Diffuser des réglettes de mesure des animaux pêchés.
- Former les bénévoles aux comptages des pêcheurs à pied de loisir et à la sensibilisation.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : OFB, bénévoles, ambassadeurs du Grand Site, VivArmor Nature

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, OFB

### • Budget estimé

Temps agents

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de personnes touchés / an
- Nombre de comptages réalisés
- Nombre de sessions de sensibilisation

## Action 28

# Sensibiliser les acteurs économiques du Grand Site

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la préservation des patrimoines*

1

2

Priorité 3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

En lien avec les partenaires, le Syndicat mixte renforcera la sensibilisation d'autres acteurs économiques tels que les professionnels de l'urbanisme, de la rénovation ou du jardin (pépiniéristes, paysagistes, etc.) aux valeurs du Grand Site. Il s'agira de s'appuyer sur les outils existants tels que le guide Agir pour un paysage de qualité, et/ou d'organiser des ateliers afin d'échanger sur les préconisations et les différentes contraintes rencontrées par les professionnels (lien avec les actions 2, 8 et 14).

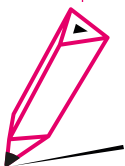


## Objectifs de l'action

- Délivrer les messages des valeurs du Grand Site.
- Améliorer les pratiques des acteurs socio-économiques en faveur du paysage, et de la biodiversité et de l'environnement.
- Travailler sur le lien au territoire.

## Description de l'action

- Organiser des ateliers sur les thématiques « environnement, biodiversité, paysage ».



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Communes, EPCIs, Offices de tourisme, acteurs socio-professionnels, associations

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF et partenaires

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		X

### • Indicateurs de réalisation/réussite

Nombre d'ateliers organisés

## Action 29

# Mettre en œuvre la stratégie d'interprétation du Grand Site

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Poursuivre la mise en place et l'animation collective du schéma d'interprétation du Grand Site*

Priorité

1

2

3

I



## CONTEXTE & ENJEUX

Si le **Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel** est reconnu pour la beauté de ses paysages, une grande partie de ses visiteurs ne saisit pas toujours pleinement la valeur de son patrimoine. Il est essentiel de mettre en œuvre une **stratégie d'interprétation** pour guider les visiteurs dans leur découverte et leur offrir une compréhension plus profonde du territoire.

Cette démarche a été engagée dès 2018 avec l'élaboration d'un schéma global d'interprétation (Chevalier et Guibert, 2018), dont la mise en œuvre a débuté à travers le déploiement de trois sentiers d'interprétation sur les communes d'Erquy, Plurien et Plévenon, ainsi que par la réalisation de nombreuses animations in situ. La finalisation de l'écriture de ce schéma global, la création d'un quatrième sentier d'interprétation sur la commune de Fréhel, ainsi que l'achèvement de deux plans d'interprétation de site (marais de l'Islet, carrières de Fréhel), actuellement en cours, constitueront l'une des priorités de la prochaine période de label. En parallèle, le développement de nouveaux supports d'interprétation fera l'objet d'un travail permanent, renforcé par la création des maisons de site, appelées à devenir les futurs relais de médiation du territoire.

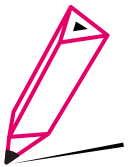


## Objectifs de l'action

- Valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site, y compris immatériel (histoire locale, traditions maritimes, etc.).
- Enrichir l'expérience de visite par des supports d'interprétation variés et adaptés (signalétique, médiation, outils numériques).
- Sensibiliser le public à la fragilité du site, à sa biodiversité, à son histoire, à ses paysages et à la nécessité de les préserver.

## Description de l'action

- Finaliser le plan d'interprétation à l'échelle du Grand Site de France
  - Inclure les thématiques encore sous valorisées et pour lesquelles une demande locale est exprimée (seconde guerre mondiale par exemple).
- Mettre en place les outils et supports d'interprétation
  - Finaliser le sentier d'interprétation en cours de création sur la commune de Fréhel (1).
  - Déployer le plan d'interprétation et de sensibilisation validé pour le marais de l'Islet (pose des panneaux et édition des livrets) (2).
  - Finaliser et déployer la scénographie pour l'interprétation des anciennes carrières de Fréhel (3).
  - Développer de nouveaux outils d'interprétation : livrets et mini-guides, applications mobiles et audioguides, supports multi-média (vidéos, podcasts, expositions interactives dans les maisons de site), médiation humaine.
 (Lien avec les actions 25, 26, 30 et 32).
- Diffuser la stratégie d'interprétation auprès des acteurs locaux (Offices de tourisme, centres de loisirs, clubs de randonnées, partenaires culturels, hébergeurs) afin qu'ils s'en fassent le relais.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Communes, CAUE, DREAL, Département des Côtes-d'Armor, habitants, associations locales, personnes ressources

## • Financeurs potentiels

- (1) DREAL, SMGSCECF
- (2) FEAMPA, SMGSCECF
- (3) à rechercher
- (4) Europe, État, Région, SMGSCECF, Fondations, etc.

## • Budget estimé

- (1) : 10 000 €
- (2) : 50 000 €
- (3) : environ 80 000 €

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
X	X	X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Validation du plan d'interprétation par les partenaires
- Outils d'interprétation en cours de réalisation, mis en place ou achevés avant fin 2026
- Nombre de supports vendus / nombre de fois consultés en ligne
- Variété des supports d'interprétation proposés (panneaux, applications, audioguides, vidéos, etc.)
- Niveau de satisfaction des visiteurs quant à l'intérêt et la compréhension des informations fournies (formulaire de retour de satisfaction)



## CONTEXTE & ENJEUX

### Action 30

## Créer des lieux d'accueil (maisons de site) valorisant les composantes spécifiques du territoire

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Poursuivre la mise en place et l'animation collective du schéma d'interprétation du Grand Site*

Priorité 1

2

3



Les maisons de site ont pour objectif principal de transmettre l'esprit des lieux et d'inciter les visiteurs à découvrir l'ensemble des composantes du territoire. Elles permettront de proposer un accueil du public plus qualitatif, qui favorise la diffusion des savoirs et soit conforme aux valeurs des caps. Elles sont également relais d'information pour gérer les flux (diffuser les visiteurs dans le temps et dans l'espace).

Chaque lieu de visite doit embarquer le visiteur dans une expérience Grand Site. Il se veut immersif, étape d'une odyssée dans la découverte de l'esprit du Grand Site. Le choix de départ a été d'inscrire ces lieux d'accueil dans des infrastructures existantes et en complémentarité des autres équipements touristiques de la région contribuant à la médiation du patrimoine naturel et culturel.

Ces espaces s'adressent à tous les publics fréquentant le Grand Site de France : résidents, touristes, excursionnistes, français ou étranger, seuls ou en famille.

Deux sites identifiés lors de l'OGS sont en projet : le Phare du Cap Fréhel et la salle panoramique de la Criée d'Erquy.

Le phare du Cap Fréhel, situé à la pointe du cap, au sein du site classé, est un élément repère emblématique dans le paysage du Grand Site et le site le plus visité dans le département. Il sera support d'interprétation des thématiques du Cap Fréhel : les landes et leurs usages, les falaises, les oiseaux marins, l'histoire du site, les techniques des phares, ... En tant que relais d'information, une médiation environnementale pourra être développée au sein du phare et à l'extérieur. L'étude de préféabilité, réalisée en 2024, a permis de définir les futures fonctions de la maison de site, de dessiner une première esquisse de la spatialisation de ces fonctions et les principes de la muséographie. Avant de lancer une étude scénographique, la restauration du phare est un préalable (lien avec l'action 12).

La salle panoramique de la Criée, localisée au sein du port d'Erquy, au pied des falaises du cap, serait dédiée aux activités maritimes (criée, méthodes de pêche, etc.,) et au milieu marin. La création de cette maison de site est conditionnée au nouvel aménagement du port d'Erquy et à la prochaine délégation de service public des ports départementaux.

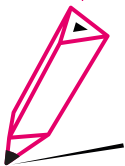


## Objectifs de l'action

- Créer un relais d'informations et de médiation pour transmettre l'esprit des lieux et les différentes composantes du territoire du Grand Site.
- Créer des lieux conviviaux, de découverte, d'échange et de partage.

## Description de l'action

- **Maison de site du Cap Fréhel (1)**
  - Lancer une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour la scénographie de la maison de site du Cap Fréhel (2027), incluant une concertation avec les parties prenantes.
  - Rechercher des financements.
  - Réaliser les travaux intérieurs (électricité, plomberie, sols, murs, etc.) en cohérence avec l'aménagement souhaité puis lancer l'installation de l'aménagement (2028-2030).
  - Recruter une maîtrise d'œuvre et réaliser les travaux d'aménagements.
- **Maison de site : salle panoramique de la criée du port d'Erquy (2)**
  - Mener une concertation avec les parties prenantes.
  - Actualiser la scénographie proposée par *La Prod est dans le Pré* en 2019 et le modèle économique et de gestion réalisée en 2018-2019.
  - Rechercher des financements pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.
  - Recruter une maîtrise d'œuvre et réaliser les travaux d'aménagements.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote et accompagnement (pour la scénographie)

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF, Commune de Plévenon, Conservatoire du littoral (pour le phare), à définir pour la salle de la criée

Partenaires : membres du COPIL du Grand Site, associations locales, Phares et balises, Cross Corsen, commune d'Erquy, acteurs socio-économiques de la pêche et du milieu marin

## • Financeurs potentiels

Conservatoire du littoral, Communes, État, Région, Département des Côtes-d'Armor, financeurs privés.

## • Budget estimé

(1) Environ 2 millions € (dont 800 000 € pour l'aménagement scénographique)

(2) Environ 800 000 €

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
x	x	

## • Indicateurs de réalisation/réussite

Inauguration des deux maisons de site dans la période 2030 - 2033

## Action 31

# Poursuivre les animations dédiées aux scolaires et au grand public

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Conforter les missions d'éducation à l'environnement du Syndicat mixte auprès des scolaires et du grand public*

Priorité 1

1

2

3

I



## CONTEXTE & ENJEUX

Historiquement, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel a été créé en partie dans le but de proposer une offre de découverte sur le territoire des caps. Cette offre devait, d'une part, mettre à l'honneur les spécificités naturelles et patrimoniales des caps, et, d'autre part, retenir plus longuement les visiteurs sur les différents sites pour leur permettre d'en prendre toute la mesure.

Successivement, les équipes d'animations ont étoffé les propositions de sensibilisation en développant des programmes spécifiques en fonction des publics : mis en place de projets pédagogiques pour les scolaires de la maternelle au lycée, proposition d'animations variées sur les vacances scolaires pour le grand public et temps dédiés aux habitants.



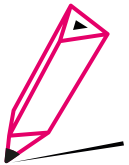
## Objectifs de l'action

- Faire connaître et valoriser les patrimoines des caps auprès du plus grand nombre.
- Acculturer la population locale, petits comme grands, à la richesse naturelle, paysagère et géologique de leur territoire.
- Faire prendre conscience de sa fragilité.
- Asseoir un sentiment d'appartenance à ce territoire.

## Description de l'action

Plusieurs programmes de sensibilisation en fonction des publics sont réalisés :

- Un projet pédagogique annuel thématique, de la petite section au CM2, envoyé à l'ensemble des écoles du territoire.
- Un catalogue, répertoriant les diverses animations ponctuelles réalisables sur le territoire du Grand Site (maternelle, primaire, collège, lycée), envoyé à tous les établissements scolaires du territoire.
- Un accompagnement spécifique dans le dispositif Aire Marine Éducative.
- Un accompagnement spécifique dans le dispositif Ecole Dehors.
- Un programme d'animations à chaque période de vacances scolaires pour le grand public, couvrant deux zones scolaires.
- Une réponse aux sollicitations des professionnels du tourisme et des groupes d'adultes autonomes.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : écoles, Communes, Offices de Tourisme, hébergeurs, Réseau Caps Educ Nature, REEB, associations locales, secteur privé

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF, OFB (Aires Marines Éducatives)

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF + 2500 €/an

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de groupes et de personnes accueillis annuellement / stabilité
- Nombre annuel d'animations réalisées / stabilité
- Retours des enseignants et responsables de groupes
- Nombre d'activités nouvelles proposées annuellement / au moins 2/an

## Action 32

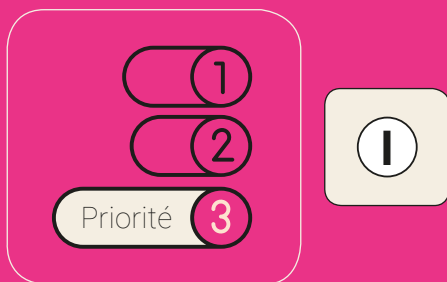
# Créer des outils pédagogiques innovants

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Conforter les missions d'éducation à l'environnement du Syndicat mixte auprès des scolaires et du grand public*



## CONTEXTE & ENJEUX

Depuis quelques années, l'expérience pédagogique reconnue du Grand Site a permis l'émergence d'une nouvelle compétence : la création d'outils pédagogiques innovants. Ainsi, plusieurs supports ont été réalisés, dans des formats variés, soit en réponse à des sollicitations directes d'acteurs privés, soit pour combler des besoins identifiés sur le terrain.



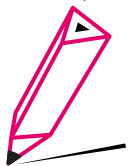
## Objectifs de l'action

- Imaginer de nouveaux outils, en complémentarité de l'existant.
- Répondre à des besoins exprimés sur le territoire.
- Contribuer à la compréhension du territoire.

## Description de l'action

La pertinence de création d'outils est liée à deux facteurs concomitants, les opportunités de financement et l'émergence d'un besoin sur le territoire. Plusieurs outils sont, d'ores et déjà, en réflexion :

- Une collection de mini-guides naturalistes, dédiés aux espèces et aux milieux naturels spécifiques du territoire.
- La création d'un stand à vocation pédagogique autour de la Coquille Saint-Jacques.
- L'accompagnement d'un vigneron dans la création d'un sentier familial autour de la biodiversité, sur son vignoble.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Réseau Caps Educ Nature, REEB, Animateurs Nature indépendants, Association Réginienne de la Coquille Saint-Jacques, Comité local de pêche, Collectivités

### • Financeurs potentiels

DREAL, Fonds européens, Région, Fondations

### • Budget estimé

Environ 35 000 €/outil

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre d'outils créés et leurs diffusions
- Retours des parties prenantes et des publics cibles

## Action 33

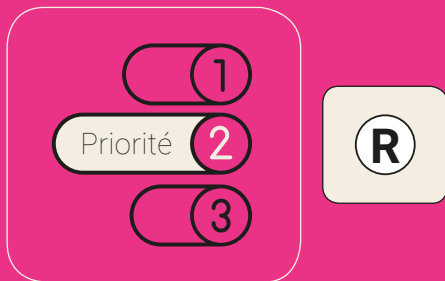
# Mieux connaître pour mieux valoriser les producteurs du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Valoriser l'économie locale respectueuse du paysage et des ressources naturelles du territoire*



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Grand Site de France Cap d'Erquy–Cap Fréhel s'appuie sur un patrimoine naturel et paysager exceptionnel, mais aussi sur une richesse humaine et économique incarnée par les producteurs de produits locaux implantés sur le territoire. Ces acteurs, souvent peu visibles, contribuent au dynamisme du territoire, au maintien des paysages et à la valorisation d'un terroir reconnu.

Or, le Grand Site ne dispose pas à ce jour de données compilées permettant d'identifier précisément tous ces producteurs et d'avoir une vision d'ensemble de leurs activités, de leurs besoins et de leurs contraintes. Un travail d'inventaire auprès des structures concernées, éventuellement complété par des enquêtes auprès des acteurs identifiés, est donc essentiel pour mieux intégrer ces derniers aux démarches de gestion, de valorisation et de communication du Grand Site.

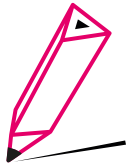


## Objectifs de l'action

- Recenser et cartographier l'ensemble des producteurs artisanaux du territoire (agricoles, artisanaux, halieutiques).
- Identifier la diversité des productions et leur contribution à l'économie locale et à l'identité du Grand Site.
- Mieux comprendre leurs pratiques, leurs attentes et les éventuelles difficultés rencontrées.

## Description de l'action

- Définir les critères retenus pour qualifier un **producteur artisanal** dans le contexte du Grand Site.
- **Recenser les producteurs artisanaux** via les données disponibles.
- Réaliser des **entretiens de terrain** pour compléter et actualiser la connaissance de ces acteurs socio-économiques, identifier les manques et besoins éventuels.
- Cartographier et créer **une base de données** regroupant les informations collectées (localisation, type de production, volumes, modes de commercialisation).
- **Restituer et partager les résultats** auprès des producteurs, des gestionnaires et des partenaires.
- **Mettre à jour régulièrement les informations** afin de suivre l'évolution des activités.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Chambre d'agriculture, Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, ADAC, GAB 22, associations locales (agriculture paysanne), la binée paysanne, GFA Sol en Bio

## • Financeurs potentiels

À définir

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
x		

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de producteurs identifiés et intégrés dans la base de données
- Nombre d'entretiens réalisés
- Existence d'une cartographie et d'un annuaire opérationnels actualisés

## Action 34

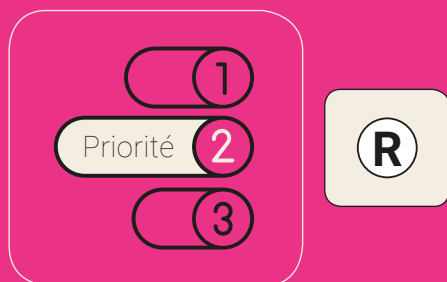
# Valoriser les producteurs locaux et soutenir les circuits courts

### Orientation Stratégique 3

*Transmettre l'esprit des lieux et valoriser les richesses du territoire*

### Objectif opérationnel

*Valoriser l'économie locale respectueuse du paysage et des ressources naturelles du territoire*



## CONTEXTE & ENJEUX

Les productions locales participent pleinement à l'identité du territoire, à son attractivité et à la qualité de vie de ses habitants. Il apparaît essentiel de soutenir ces producteurs, de valoriser leurs pratiques durables et de renforcer les débouchés en circuits courts. Cette démarche permet non seulement de préserver des savoir-faire traditionnels, mais aussi d'ancrer davantage la consommation locale dans une logique de développement durable et d'accueil touristique responsable.

Les modalités précises de cette action seront affinées à l'issue de la mise en œuvre de l'action 33 qui constitue une phase de diagnostic préalable nécessaire.

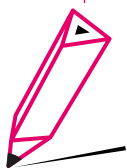


## Objectifs de l'action

- Promouvoir les productions locales et les savoir-faire du territoire.
- Accompagner les producteurs dans la mise en marché de leurs produits en circuits courts.
- Renforcer les liens entre producteurs, habitants et visiteurs pour une consommation responsable et ancrée dans le territoire.
- Réduire l'empreinte carbone liée à l'alimentation en favorisant des circuits de distribution courts.

## Description de l'action

- **Poursuivre et multiplier les animations** visant à faire connaître au public les filières économiques du territoire : visites de la criée du port d'Erquy et d'exploitations agricoles.
- **Développer des partenariats avec les restaurateurs et hébergeurs du territoire** pour intégrer les produits locaux à leurs offres.
- **Participer à la création de nouveaux lieux de vente directe**, notamment à travers les maisons de site.
- **Sensibiliser les consommateurs et les touristes à l'intérêt des circuits courts** via des outils de communication (cartes, brochures).
- **Accompagner et soutenir de nouvelles initiatives locales**, qu'il s'agisse d'installations agricoles ou de diversifications d'activités.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

**Partenaires** : Chambre d'agriculture, Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, ADAC, GAB 22, associations locales (agriculture paysanne), la binée paysanne, GFA Sol en Bio

## • Financeurs potentiels

À définir

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de producteurs impliqués dans les actions
- Nombres d'animations réalisées
- Nombre de nouveaux lieux de vente directe



# Axe Transversal

---

## *Le lien au territoire*

---

*Retour de pêche.  
Crédit : Jean-Pierre Dumont*



## Action 35

# Renforcer l'implication des habitants et des acteurs socio-économiques dans les projets du Grand Site de France

### Axe transversal

*Le lien au territoire*

### Objectif opérationnel

*Renforcer l'appropriation du Grand Site par les acteurs locaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques, partenaires...)*

Priorité 1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Le Syndicat mixte poursuivra l'implication des habitants et des acteurs locaux quel que soit le mode de participation en fonction du projet (information, consultation, concertation, coconstruction).

Pour chaque action structurante, un volet « implication des acteurs » sera intégré dans la gestion du projet. Pour diffuser ses annonces et propositions d'actions, le Syndicat mixte s'appuie sur une liste de personnes "amis du Grand Site" qui détiennent la carte *Grand Site* ou sur les associations locales et les associations professionnelles environnementales. Il publie également les informations dans les bulletins municipaux des communes du Grand Site. Les groupes de travail des sites pilotes du plan de paysage seront pérennisés. D'autres groupes seront constitués pour les nouveaux thèmes de travail et projets tels que les maisons de site, le schéma d'interprétation, etc.

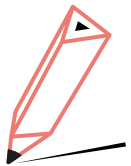


## Objectifs de l'action

- Impliquer les habitants et les acteurs locaux dans les projets du Grand Site afin de préserver les paysages et la biodiversité ensemble.
- Favoriser une participation active et régulière des habitants.
- Valoriser les savoirs, besoins et expertises des habitants.
- Renforcer le lien social et la convivialité autour des paysages et de la biodiversité.

## Description de l'action

- Définir et déployer une animation territoriale pour chaque projet : réunion publique, groupe de travail par secteur ou thématiques, chantier participatif, etc.
- Communiquer les appels à participation de manière accessible et attractive : presse locale, réseaux sociaux, affiches.
- Valoriser les contributions des habitants : organiser des temps de restitution conviviaux.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : Communes, habitants, acteurs socio-économiques, associations locales, associations de quartier, médias locaux

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de participants aux actions du Grand Site
- Satisfaction des acteurs locaux via un formulaire de satisfaction

## Action 36

# Favoriser l'appropriation de la démarche du Grand Site par les élus des collectivités locales et les institutions

### Axe transversal

*Le lien au territoire*

### Objectif opérationnel

*Renforcer l'appropriation du Grand Site par les acteurs locaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques, partenaires...)*

Priorité

1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

De nombreux élus régionaux, départementaux, des communautés d'agglomérations ou des communes, ou autres institutions, concernés par les thématiques du Grand Site connaissent peu ou pas le label Grand Site de France et le projet de territoire qui en découle. Comme évoqué dans le bilan, plusieurs rencontres, visites de terrain, présentations des actions du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel ou édition d'un vademecum du Grand Site ont été réalisées pendant le premier label. Le Syndicat mixte s'engage à enrichir et multiplier ces rencontres sous formes diverses (ateliers thématiques, visites du Grand Site, présentation d'actions en faveur du paysage, etc.) afin de mieux faire connaître la démarche Grand Site et renforcer la dimension de territoire d'expérimentation du Grand Site auprès des décideurs locaux et régionaux.

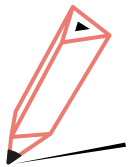


## Objectifs de l'action

- Assurer une compréhension partagée des enjeux, objectifs et actions de la démarche Grand Site.
- Créer une culture commune autour des valeurs du label Grand Site de France (préservation, mise en valeur, gestion durable).
- Promouvoir la dimension de territoire d'expérimentation du Grand Site.

## Description de l'action

- Organiser des rencontres régulières : réunions d'informations (demi-journées thématiques, petit-déjeuners de travail...); visites de terrain pour illustrer les actions menées en faveur des paysages et de la biodiversité.
- Créer des outils de communication spécifiques dédiés aux élus et aux institutions afin de présenter les enjeux spécifiques du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel : vidéo pédagogique par exemple.
- Mobiliser des experts, le Réseau des Grands Sites de France ou d'autres Grands Sites bretons pour partager les retours d'expérience.



### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : élus des collectivités, institutions (préfecture, sous-préfecture, etc.), Réseau des Grands Sites de France

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-2033	En continu
		x

### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Taux de participation aux événements
- Nombre de rencontres organisées

## Action 37

# Consolider et animer le réseau d'ambassadeurs du Grand Site

### Axe transversal

*Le lien au territoire*

### Objectif opérationnel

*Renforcer l'appropriation du Grand Site par les acteurs locaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques, partenaires...)*

Priorité

1

2

3

R



## CONTEXTE & ENJEUX

Depuis 2016, un réseau d'ambassadeurs du Grand Site a été constitué autour des structures ou personnes valorisant la découverte du territoire par la mobilité douce (centres nautiques, vélo, balades à cheval ou en bateau, etc.). Ces ambassadeurs ont signé une **charte d'engagement** et, pour certains, une **convention annuelle** encadrant l'organisation de sorties estampillées « **Esprit Grand Site** ». L'objectif initial était de promouvoir une découverte du territoire respectueuse et sensible, dans le cadre de la labellisation Grand Site de France. Aujourd'hui, ce réseau demande à être **consolidé, relancé et mieux structuré**, tant dans son animation que dans sa reconnaissance, pour en faire un véritable levier de sensibilisation locale.

Il devra être élargi à d'autres acteurs que ceux liés à la mobilité douce tels que des habitants volontaires d'agir pour et avec le Grand Site, des associations locales et d'autres acteurs économiques,...

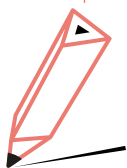


## Objectifs de l'action

- Fédérer les ambassadeurs existants et mobiliser de nouveaux acteurs locaux autour de l'esprit Grand Site.
- Valoriser l'engagement des ambassadeurs auprès du grand public et des partenaires institutionnels.
- Créer des outils et un cadre facilitant l'animation régulière et autonome du réseau.
- Favoriser l'émergence d'une dynamique citoyenne et d'initiatives locales en lien avec le territoire.

## Description de l'action

- **Relancer et structurer le réseau existant**
  - Réunions de relance du réseau d'ambassadeurs.
  - Mise à jour et rediffusion de la charte d'engagement.
  - Création ou actualisation des conventions de partenariat.
- **Valoriser les ambassadeurs**
  - Création de supports dédiés (portraits sur le site internet, carte interactive, affiches, signalétique).
  - Mention dans les outils de communication du Grand Site (newsletters, brochures, réseaux sociaux).
  - Mise en place d'un évènement annuel des ambassadeurs.
- **Animer et outiller le réseau**
  - Mise en place d'une newsletter interne ou d'un groupe d'échange en ligne pour identifier leurs besoins (groupe facebook privé par exemple).
  - Organisation de formations ou visites terrain partagées.
  - Développement d'un kit ambassadeur (supports, éléments de langage, outils de médiation).
- **Explorer de nouvelles formes d'engagement**
  - Identifier de nouveaux profils ambassadeurs (habitants, jeunes, artisans, associations, écoles ?).
  - Soutenir les projets participatifs portés par les ambassadeurs (sorties, chantiers, sensibilisation).
  - Mobiliser les possesseurs de la carte Grand Site ou les volontaires du suivi de l'observatoire de la pêche à pied.



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SMGSCECF

Partenaires : habitants, membres du comité consultatif, Offices de Tourisme, prestataires touristiques, associations locales, Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, structures éducatives et environnementales, socio-professionnels

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		X

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre d'ambassadeurs actifs et nouveaux signataires
- Nombre de rencontres et d'actions coorganisées
- Taux de satisfaction ou d'engagement (enquêtes, retours des ambassadeurs)

## Action 38

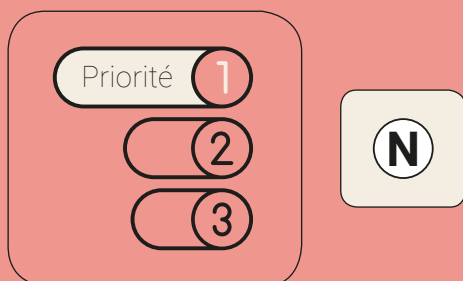
# Organiser des rencontres régulières : « les rendez-vous du Grand Site »

### Axe transversal

*Le lien au territoire*

### Objectif opérationnel

*Renforcer l'appropriation du Grand Site par les acteurs locaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques, partenaires...)*



## CONTEXTE & ENJEUX

L'organisation de rencontres régulières avec les habitants et les acteurs locaux part du constat qu'il y a souvent une méconnaissance de la part des habitants, du rôle, des compétences du Grand Site et de ses actions, générant souvent des malentendus et des reproches. La mise en place des Rendez-vous du Grand Site s'inscrit dans une démarche de faire ensemble. Plusieurs actions du Grand Site permettent déjà d'impliquer les habitants telles que la création des sentiers d'interprétation, les animations Esprit Grand Site, ou dorénavant les groupes de travail du plan de paysage. L'objectif des Rendez-vous est de créer d'autres espaces d'échanges, de débat ou de moments pour faire participer les habitants à la préservation et la valorisation du territoire. Un planning régulier, communiqué en début d'année, proposera une diversité de rencontres, allant de la simple information vers l'acculturation aux paysages et patrimoines du territoire (bilan, conférences, sorties de terrain, etc.) en passant par des actions de terrain ou la mise en place d'ateliers de valorisation thématiques (patrimoine vernaculaire, observatoire photographique, ...). Ces Rendez-vous devront être attrayants, accessibles, variés et conviviaux pour les participants. A terme, l'intention est aussi de coconstruire la programmation avec des ambassadeurs du Grand Site garantissant des rendez-vous denses et partagés.



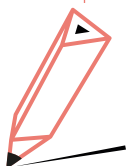
## Objectifs de l'action

- Favoriser l'engagement et la participation à la préservation de la nature et des paysages (lien avec l'action 35).
- Se reconnecter au vivant.
- Sensibiliser aux patrimoines paysager, naturel, culturel du Grand Site.
- Acquérir et partager des connaissances.
- Questionner la relation nature / culture.

## Description de l'action

Organiser des Rendez-vous du Grand Site : un tous les deux mois pour favoriser la régularité, mais des modes d'actions variés pour entretenir l'intérêt et la diversité des publics.

- Discussions (afterwork, p'tit dej', goûter, veillée) autour de thématiques variées : sciences naturelles, histoire, sociologie, philosophie, ...
- Ciné, présentation d'ouvrages, etc.
- Chantiers participatifs.
- Sciences participatives.
- Organisation d'un temps fort par an (24h biodiv, journée paysage, etc.).
- Participer aux événements nationaux ou départementaux (nuit chouette, chauve-souris, grenouilles, minutes bleues, etc.).
- Conférences et/ou bilan d'actions naturalistes (comptages, gestion, etc.).



## • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

**Maîtres d'ouvrage** : SSMGSCECF, partenaires associatifs, universitaires, institutionnels ou privés

**Partenaires** : habitants, membres du comité consultatif, Offices de Tourisme, prestataires touristiques, associations locales, communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, structures éducatives et environnementales, socio-professionnels

## • Financeurs potentiels

SMGSCECF, DREAL

## • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF + outils d'animation environ 3-4000 €/an (matériels / défraiement des intervenants)

## • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x

## • Indicateurs de réalisation/réussite

- Nombre de participants aux différentes actions
- Évolution des effectifs sur le long terme
- Retours des parties prenantes et des publics cibles

## Action 39

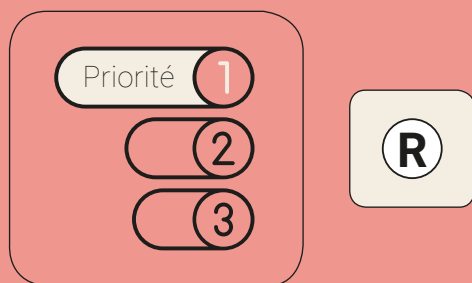
# Optimiser la stratégie de communication du Grand Site

### Axe transversal

*Le lien au territoire*

### Objectif opérationnel

*Transmettre les valeurs et enjeux du Grand Site à tous les publics au travers de la communication*



## CONTEXTE & ENJEUX

La communication est un levier central pour porter les valeurs du Grand Site de France : respect des paysages, sobriété des aménagements, éducation à l'environnement, co-construction locale.

Le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel s'appuie déjà sur plusieurs supports et actions de communication (site internet, réseaux sociaux, signalétique, ambassadeurs), mais il n'existe pas encore de **stratégie formalisée, globale et évolutive**.

La mise en place d'une telle stratégie permettra de mieux répondre aux attentes des différents publics (visiteurs, habitants, partenaires), d'harmoniser les messages diffusés, de renforcer la lisibilité du projet et de s'engager pleinement dans une **communication durable, inclusive et participative**.

### Objectifs de l'action

- 
- Formaliser une stratégie de communication à moyen terme, adaptée aux spécificités du Grand Site et du territoire.
  - Mettre en place une communication structurée, claire et cohérente pour faire connaître le Grand Site, ses actions et ses valeurs à tous les publics.
  - Décliner les messages autour des valeurs du label Grand Site de France et de l'esprit des lieux.
  - Intégrer les principes d'éco-communication (supports sobres, durables, usage raisonné du numérique).
  - Adopter une communication inclusive (accessibilité, diversité des publics, représentativité).
  - Améliorer la visibilité du Grand Site auprès des différents publics (habitants, visiteurs, institutions).



## Description de l'action

- **Co-construire une stratégie de communication**
  - Réaliser un diagnostic des outils et pratiques existants.
  - Définir les cibles prioritaires.
  - Élaborer des messages-clés en lien avec les valeurs du label.
  - Définir des objectifs, en lien avec les différentes cibles et messages et décliner des supports, un calendrier et un budget dédié
  - Créer un groupe de travail composé d'élus, de techniciens, etc. afin d'élaborer la stratégie de communication.
  - Animer et piloter la stratégie : suivi annuel, ajustements en fonction des retours, en lien avec les partenaires.
- **Actualiser et mettre un œuvre un plan de communication issu de la stratégie de communication**
- **Déployer progressivement des supports durables et cohérents**
  - Poursuivre l'harmonisation graphique sur les supports.
  - Actualiser les supports de communication (site internet, dépliants, etc.).
  - Développer des contenus pédagogiques et attractifs : vidéos courtes, infographies, témoignages, capsules sonores, etc.
  - Actualiser ou créer des supports accessibles et inclusifs (langage clair, FALC, sous-titres, contraste visuel, braille sur panneaux, etc).
- **Communication éco-responsable**
  - Limiter les impressions, privilégier les supports réutilisables et les circuits courts.
  - Optimiser les outils numériques (site web éco-conçu, poids des fichiers, sobriété visuelle).
  - Réfléchir à l'impact environnemental global des actions de communication.

### • Rôle du SMGSCECF, maîtres d'ouvrage et partenaires

Rôle du SMGSCECF : pilote

Maîtres d'ouvrage : SSMGSCECF

**Partenaires** : Offices de tourisme, Communes, Département des Côtes-d'Armor, EPCIs, Région Bretagne, État, Médias, associations locales, Réseau des Grands Sites de France, organismes liés au handicap, professionnels (graphistes, imprimeurs, artistes,...)

### • Financeurs potentiels

SMGSCECF, DREAL, Région

### • Budget estimé

Temps agents SMGSCECF

### • Calendrier prévisionnel

2026-2029	2030-3033	En continu
		x



### • Indicateurs de réalisation/réussite

- Validation de la stratégie de communication par le Comité Syndical avant fin 2027
- Nombre de supports durables produits (éco-conçus, accessibles, inclusifs)
- Évolution statistique de la fréquentation des outils de communication
- Perception de la communication par les élus et partenaires lors des bilans

18 rue Notre-Dame  
22 240 Plévenon

[grandsite-caperquyfrehel.com](http://grandsite-caperquyfrehel.com)

Tel : 02 96 41 50 83

  Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel

